



**DÉCLARATION
DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE**

EXERCICE 2021-2022



SOMMAIRE

1. Le groupe FACE	5
1.1 FACE Aujourd'hui.....	6
1.2 Nos métiers.....	8
1.3 Nos collaborateurs.....	12
1.4 Notre modèle d'affaires.....	14
2. Notre politique RSE	18
2.1 Nos engagements RSE et leur gouvernance.....	19
2.2 Identification de nos principaux enjeux et risques extra-financiers.....	20
3. Nos risques extra-financiers	22
3.1 La santé et la sécurité des collaborateurs.....	24
3.2 Développement des talents.....	30
3.3 Les achats responsables et la sous-traitance.....	34
3.4 La satisfaction des clients.....	36
3.5 La sécurité informatique.....	40
3.6 La digitalisation des métiers et activités.....	42
3.7 Les émissions de gaz à effet de serre et l'efficacité énergétique.....	46
3.8 Tableau des risques, les plans d'action et des indicateurs clé de performance.....	50
4. Actions en faveur de l'économie circulaire : la prévention des déchets	53
5. Méthodologie et indicateurs	57
6. Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la Déclaration de Performance Extra-Financière du groupe FACE pour l'exercice 2021-2022	61



1.1 I FACE AUJOURD'HUI

2022, EPC Solaire rejoint le groupe FACE

Spécialiste de l'enveloppe du bâtiment et groupe familial indépendant depuis sa création en 1979, le groupe FACE a amorcé sur l'année 2021, sa transition capitalistique à l'occasion d'un LBO primaire. Via cette nouvelle organisation, le groupe FACE a pour projet de conforter sa place de leader de l'enveloppe du bâtiment en accélérant sa croissance sur de nouvelles activités permettant

de répondre au mieux aux enjeux actuels de la construction, non-résidentielle, principalement liés à la transition environnementale. Conforme à cet objectif, sur l'année 2022, le groupe a réalisé sa première opération de croissance externe depuis sa reprise en juillet 2021 par Hivest Capital Partners, avec l'acquisition stratégique de la société EPC Solaire, acteur de référence du photovoltaïque en

France. Concepteur, fabricant, installateur, de solutions de fixation de panneaux photovoltaïques pour toitures-terrasses, EPC Solaire occupe une position reconnue sur le marché des systèmes d'intégration pour panneaux photovoltaïques grâce au développement de produits innovants breveté et sous avis-technique avec les marques iNovaPV et iNovaPark.

Nos activités

Au fil des années, nos activités ont changé au gré des évolutions réglementaires, techniques et architecturales.

Notre réactivité et notre volonté d'adaptation ont permis au groupe de s'ajuster à ce marché en constante évolution, et ainsi de poursuivre notre développement.

Toujours soucieux de proposer à nos clients architectes, bureaux d'études, contractants ou maîtres d'ouvrage, des solutions pérennes

à leurs projets, le groupe FACE a développé une palette de nouveaux métiers. La menuiserie aluminium depuis 1996, la charpente métallique en 2013, un bureau d'étude en énergies renouvelables dès 2014 complété désormais avec le savoir-faire d'EPC Solaire, et un service entretien des bâtiments en 2015, afin de répondre aux nouvelles exigences thermiques et environnementales via une approche globale de l'enveloppe du bâtiment.

Le groupe FACE s'est également renforcé avec la création d'un bureau d'études R&D dédié au BIM et d'une activité de désamiantage. Aussi, bien qu'inchangé, notre sigle FACE a vu sa signification évoluer. De Façade Acier Couverture Étanchéité représentant les deux spécialités premières (façade acier/bardage et couverture/étanchéité), il est devenu Façade Aluminium Charpente Étanchéité caractérisant précisément notre métier : l'enveloppe du bâtiment.



Nos filiales

L'implantation des entités du groupe FACE nous permet d'être présent sur l'ensemble de l'hexagone, au plus près des décideurs régionaux et nationaux. Le groupe comprend la holding et 25 filiales opérationnelles.

Chaque société constituant le groupe dispose d'une direction, d'un bureau d'étude, d'un service commercial et de suivi de travaux auxquels s'ajoutent les services administratifs. La holding regroupe les principales fonctions supports : finance, juridique, assurance, informatique et gestion des ressources humaines et paie.

Nos principaux clients sont des professionnels. En 2020, **98 % du CA a été réalisé auprès de clients professionnels.**



“
Le groupe comprend
la holding
et **25** filiales
opérationnelles.
”

1.2 INOS MÉTIERS



FAÇADE

Anciennement appelée bardage, la façade est une des parties les plus esthétiques de notre métier. L'évolution des matériaux et de la forme des ouvrages réalisés demande une expertise technique de plus en plus précise tant au niveau des études qu'au niveau de la mise en œuvre. Qu'il s'agisse de peau extérieure en acier nervuré, en matériaux composites, en cassettes, en lames, ou encore en bois, la façade caractérise clairement l'architecture des bâtiments. En complément de cet aspect esthétique, l'isolation et l'étanchéité à l'air sont devenus, ces dernières années, des paramètres primordiaux à prendre en compte dans nos réalisations.



ALUMINIUM

La façade aluminium est la signature architecturale des ouvrages qu'ils soient tertiaires, industriels ou commerciaux. Allant de simples châssis aux murs rideaux les plus complexes, en passant par les verrières ou les protections solaires, notre expertise se veut complète. Que ce soit la conception par nos bureaux d'étude, la fabrication dans notre atelier, la pose et le suivi sur chantier, nos équipes dédiées ont la maîtrise totale de ce savoir-faire.



CHARPENTE

La construction métallique est la partie structurelle des projets. Elle dimensionne et dessine le squelette nécessaire à l'habillage en toiture et façade des bâtiments. Les ingénieurs de notre bureau d'étude sont la pierre angulaire du clos et du couvert. Tout en respectant les choix du concepteur, ils doivent adapter leur travail en fonction des demandes des différents corps d'état venant après eux dans le processus constructif. Viennent ensuite, la fabrication en atelier puis la pose sur site par les équipes du groupe.



ÉTANCHÉITÉ

L'étanchéité de toiture a pour fonction première de pérenniser l'ouvrage. Notre expertise nous permet d'adapter les techniques de mise en œuvre (Bitume élastomère, membrane synthétique) en fonction de la nature du support (Acier, Bois ou Béton). C'est notamment grâce à ces différentes options que les réalisations peuvent dépasser la simple notion d'étanchéité à l'eau en se souciant par exemple de l'étanchéité à l'air ou de l'isolation thermique.

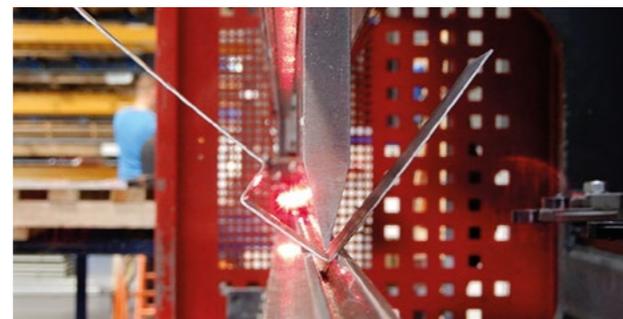


1.2 INOS MÉTIERS



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Nous pouvons accompagner nos donneurs d'ordre dans la conception et l'installation de centrales photovoltaïques en toiture. Le constat était simple, la fonction première de la couverture était de garantir la mise hors d'eau du bâtiment et la surface rendue disponible n'était pas ou peu exploitée. Fort de notre expérience dans l'étanchéité, nous avons développé dès 2014 un bureau d'étude qui permettait à nos clients d'intégrer une centrale photovoltaïque sur leur toit. La venue d'EPC SOLAIRE au sein du groupe permet d'accompagner notre vision confortée par les derniers textes réglementaires sur l'utilisation de ces surfaces. Qu'il s'agisse de revente ou d'autoconsommation d'énergie, nous avons la solution pérenne aussi bien en étanchéité qu'en technique photovoltaïque. Cette technicité est également développée pour la conception et la construction d'ombrière de parking.



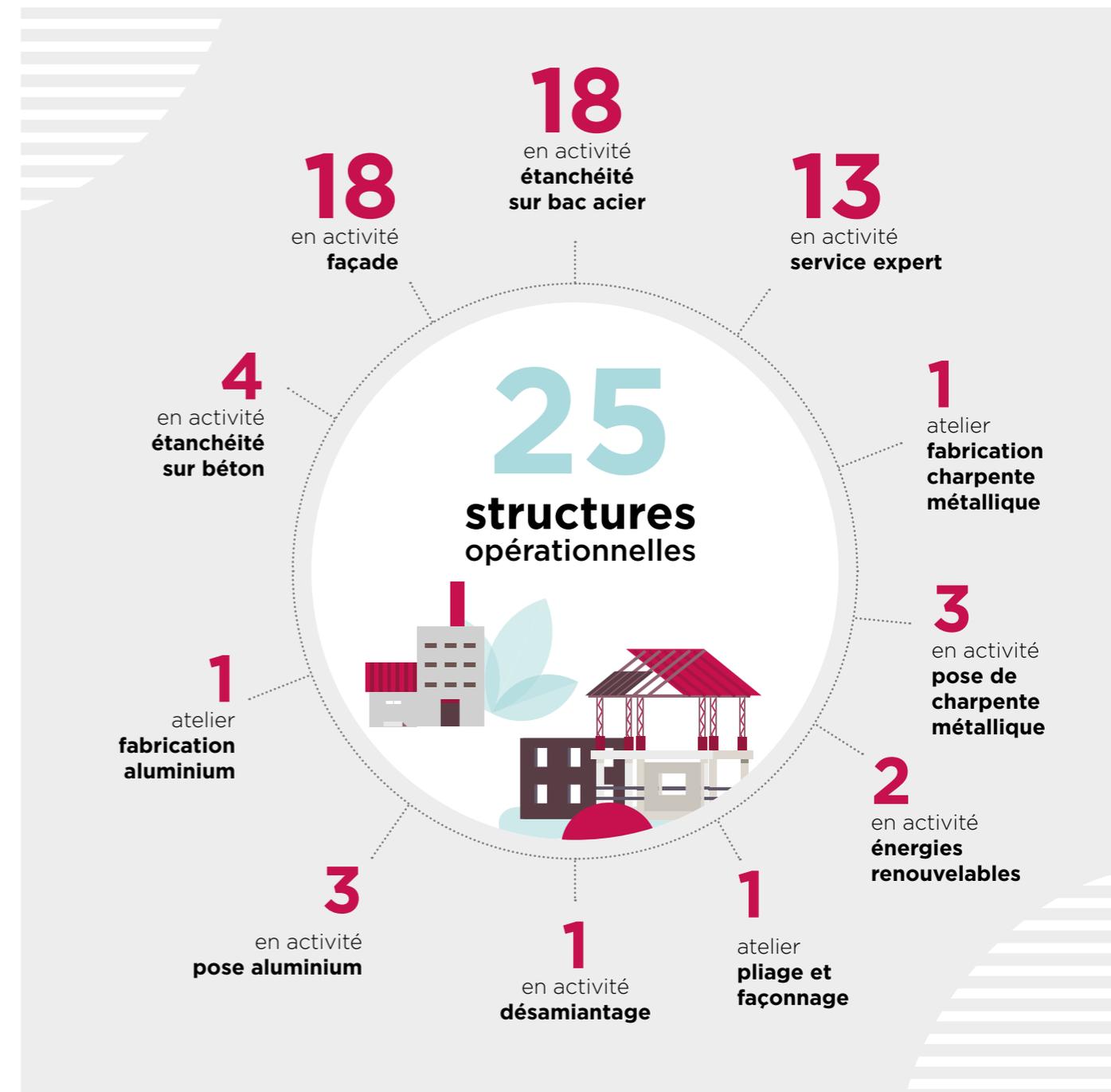
PLIAGE ET FAÇONNAGE

Ce sont les ouvrages qui assurent la bonne finition de nos réalisations. On parle plus communément de coiffe d'acrotère, bavette basse, jambage de porte, raccord d'angle, appui de châssis, joint creux, etc.... Ils sont réalisés sur mesure, et généralement à partir de tôles planes en acier prélaqué de faible épaisseur, cependant, les équipes utilisent de plus en plus l'aluminium, l'acier inoxydable, le zinc ou le cuivre. Ces différents matériaux suivent un circuit de fabrication très précis au travers de cisailles, presses plieuses, poinçonneuses numériques. Ces détails autrefois cachés pour se fondre dans le projet, deviennent aujourd'hui plus visibles et contrastés pour assurer une identité plus marquée aux ouvrages.



SERVICE EXPERT

Avec FACE SERVICE EXPERT, nous proposons aux clients une plus-value de services pour assurer la pérennité de l'enveloppe de leurs bâtiments : prestations d'entretiens, de réparations, de diagnostics, d'interventions urgentes ou de petits travaux.



1.3 INOS COLLABORATEURS

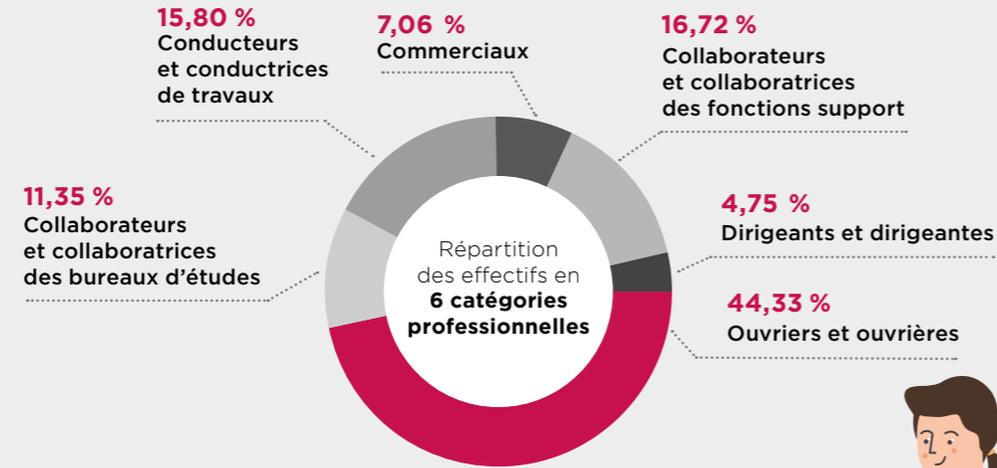
“

L'effectif total du groupe FACE est de **652** salariés au 30 septembre 2022.

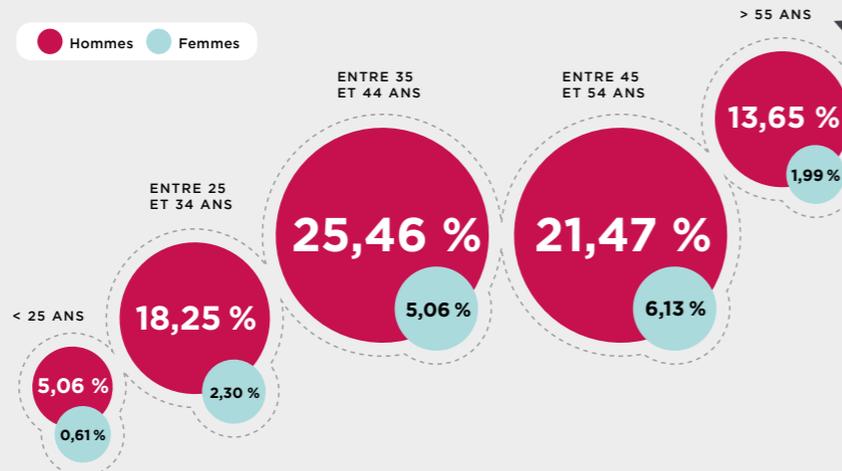
L'ancienneté moyenne est de **8,14** ans pour le groupe.

”

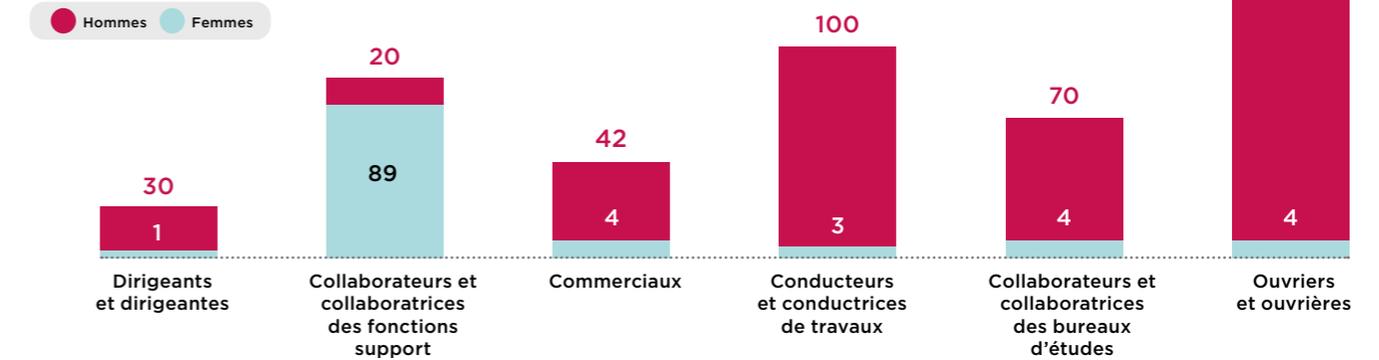
Répartition des salariés au sein du groupe par catégories professionnelles :



Pyramide des âges au sein du groupe :



Catégories professionnelles par genre au sein du groupe, en effectif :



Agir contre les discriminations

Au 31/12/2021, FACE ÎLE-DE-FRANCE s'est employée à mesurer son index Femme/Homme. **La note globale demeure incalculable** en raison d'un manque d'effectif représentatif pour le calcul de certains indicateurs selon précisions suivantes :

Indicateurs de l'index	Points obtenus	Sur	
Indicateur relatif à l'écart de rémunération	Non calculable	40	Effectif retenu inférieur à 40 % de l'effectif global
Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentation individuelle	35	35	
Indicateur relatif au pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	Non calculable	15	Absence de retours de congé maternité
Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	0	10	Pas de femmes parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations au sein de FACE ÎLE-DE-FRANCE

FACE ÎLE-DE-FRANCE s'appuie sur ces indicateurs pour renforcer sa politique RH en faveur d'une plus grande équité entre les femmes et les hommes, au-delà de la thématique de la rémunération. Sur l'exercice précédent, elle a établi un plan d'action à cet effet.

Le taux d'emploi des travailleurs handicapés est de 5,31 %.
Des prestations de services sont passées en outre auprès du secteur adapté.

1.4 | NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

FACE :
Spécialiste du clos et du couvert du bâtiment depuis 1979

Nos ressources



CAPITAL ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL

Chiffre d'affaires : **348 M€**
Le siège et 25 filiales opérationnelles :
25 dans 11 régions françaises



CAPITAL HUMAIN

652 collaborateurs
15 apprentis



CAPITAL INDUSTRIEL

1 bureau d'études par filiale
3 ateliers
1 entrepôt par filiale



CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

Matières premières consommées :
 Acier : **3 745 212 m²**
 Laine de roches : **2 744 419 m²**
 PVC : **512 394 m²**
 Aluminium : **283 tonnes**
 Bitume : **3 251 384 m²**
 Électricité consommée : **1 467 840 KWh**

ÉTANCHÉITÉ DE TOITURE ET FAÇADES

Études techniques/conception
 Achats des produits finis
 Mise en œuvre sur chantier

CHARPENTE MÉTALLIQUE

Études techniques/conception
 Achats des produits bruts
 Transformation en atelier
 Mise en œuvre sur chantier



Aspect humain
Respect
Organisation
Service
Adaptation

SERVICES

Intervention rapide
 Désamiantage
 Bureau Études
 Photovoltaïque

MENUISERIE ALUMINIUM

Études techniques/conception
 Achats des produits bruts
 Transformation en atelier
 Mise en œuvre sur chantier

Nos impacts et résultats



ACTIVITÉS

1 908 chantiers réalisés
2 424 tonnes de charpentes posées
14 structures avec une certification Qualibat



IMPACTS SOCIAUX

130 recrutements en CDI et CDD
 Taux de gravité des accidents du travail : **4,77**
640 jours de formation
8,14 ans d'ancienneté moyenne



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

31 % des véhicules de fonction et de service de la flotte interne en dessous de 95g/km d'émission de CO₂
6,03 % de chantiers avec une certification BREEAM et HQE
 Achat de **738 670 litres** de carburants



IMPACTS SOCIÉTAUX

100 % des fournisseurs d'origine européenne dont **98,84 %** en France

LES ATTENTES ET TENDANCES DU MARCHÉ

- Qualité
- Santé & sécurité au travail
- Gestion des déchets
- Transition numérique
- Règlementation
- Attractivité des talents
- Transition énergétique

1.4 | NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

Notre modèle d'affaires présente de façon synthétique et globale l'activité et les chiffres clés du groupe FACE dont le développement s'est construit et perdure autour de cinq valeurs :

1. L'humain au cœur de l'entreprise

dans notre relation avec les clients ou les fournisseurs, et dans l'accompagnement, la formation et la progression de nos collaborateurs.

Nos métiers reposent sur les relations humaines du début à la fin de la chaîne de production qui reste très manuelle. Pour asseoir la pérennité de nos entreprises, il faut que notre force vive, l'humain, se sente intégré, autonome, et faisant partie d'une organisation structurée lui laissant en même temps suffisamment de libertés pour être force de proposition. Cette progression profitable aux entreprises et aux collaborateurs est accompagnée de formations le plus souvent internes par les plus expérimentés.

2. Le respect

des engagements pris et tenus, en termes de prix, de délai ou de qualité.

3. L'organisation

gage de la réussite de nos chantiers. Elle passe par des équipes formées, autonomes et responsables depuis le chiffrage jusqu'à la pose en passant par les études techniques et le suivi.

4. Le service

au plus près des problématiques locales, l'implantation nationale donne une grande réactivité dans l'accompagnement des projets de nos clients et dans l'entretien ou l'amélioration des ouvrages existants.

5. L'adaptation

une évolution constante. Ces dernières années, les nouvelles règles thermiques, le virage numérique et les enjeux qualité et environnementaux sont les principales mutations sur lesquelles le groupe travaille quotidiennement.

En tant que spécialiste du clos et du couvert du bâtiment, le groupe est confronté aux attentes et aux grandes tendances du secteur de la construction :

La qualité

Le service rendu associe la qualité et la satisfaction de nos clients, c'est un gage de durabilité de la relation commerciale.

La réglementation

Le cadre législatif et réglementaire pose un cadre formel strict et évolutif qui nécessite d'être pris en compte régulièrement dans l'actualisation des processus mis en œuvre.

La santé et sécurité au travail

Les salariés du secteur de la construction sont exposés à des risques élevés en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Formations, bonnes pratiques et encadrement sont primordiales.

L'attractivité des talents

Ce sont nos talents qui permettent au groupe FACE d'être reconnu pour son expertise aujourd'hui et qui lui permettront d'être encore plus performant demain.

La gestion des déchets

est au cœur de la mise en place d'une économie circulaire au sein du secteur : réduire, réutiliser et recycler.

La transition énergétique

La mesure et la réduction des émissions de Gaz à effet de serre doivent être prises en compte dans le cadre de nos activités afin de contribuer à la transition énergétique.

La transition numérique

Bien que la chaîne de production demeure très manuelle au sein de nos activités, le secteur de la construction comme tout autre domaine économique doit prendre en considération la transformation des entreprises vers le digital. Les nouvelles méthodes de travail qui en résulteront doivent être appréhendées dès à présent tant pour les métiers de bureaux que sur les chantiers.



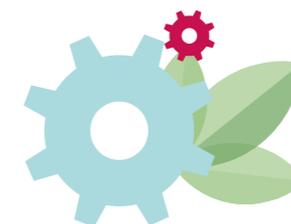
2.1 | NOS ENGAGEMENTS RSE ET LEUR GOUVERNANCE

En 2020, le groupe FACE a formalisé sa démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise en s'attelant à l'exercice de sa première DPEF. Elle a vu la constitution d'un comité de pilotage (COFIL) RSE regroupant, sous le chef de file de la direction juridique, la direction générale, la direction technique, la direction financière et la direction ressources humaines rejoint en 2021 par la direction informatique.

Pour les membres du COFIL, la RSE est perçue comme un levier de performance. Les compétences complémentaires permettent d'appréhender l'ensemble des activités du groupe et d'engager une réflexion globale. Le COFIL RSE s'est réuni deux fois sur la période concernée par la DPEF. Sur la base des enjeux identifiés, les membres du COFIL RSE en fonction de leur propre périmètre de compétences, mettent en place et pilotent des groupes de travail dédiés afin de mettre en œuvre les actions destinées à limiter les effets et les impacts de ces risques.

Suite au LBO, la holding du groupe est devenue une société par actions simplifiée. Si prise en compte de ce changement juridique, nous ne sommes plus tenue à date d'établir une DPEF, nous avons décidé de continuer la démarche entreprise : formaliser et structurer nos actions RSE. Car en tant que groupe de référence reconnu dans l'activité du clos et du couvert sur le marché du Bâtiment, FACE entend en toute humilité et responsabilité prendre en compte à son échelle, les dynamiques sociales et sociétales, et intégrer les dimensions environnementales et également de gouvernance dans la gestion des entreprises qui la composent pour continuer d'avancer et de se développer pour un futur serein et durable.

À l'aune de la directive européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD), l'établissement de la présente Déclaration de Performance extra financière (DPEF) s'inscrit dans la continuité des actions et des engagements pris les deux exercices précédents.



2.2 IDENTIFICATION DE NOS PRINCIPAUX ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

En 2020, dans le cadre de la publication de sa première Déclaration de Performance Extra-Financière et d'une approche globale de la RSE, le groupe FACE a réalisé une analyse des enjeux RSE.

Une analyse documentaire sectorielle, un benchmark réalisé auprès des pairs et une consultation des supports internes ont permis de dresser une liste des enjeux liés à l'activité du groupe FACE et aux intérêts des parties prenantes. Les enjeux sont répartis en 5 catégories : la gouvernance, le social, le sociétal, l'environnement et les produits.

Les membres du COPIL RSE ont réalisé une évaluation des enjeux sur des critères d'impact : financiers, réglementaires, opérationnels et d'image. L'impact pour les parties prenantes a été évalué sur la base d'un benchmark d'entreprises comparables et du même secteur d'activité.

Les enjeux environnementaux (notamment la Prévention des déchets, les Émissions de GES et l'efficacité énergétique) n'ont pas fait partie des risques identifiés comme principaux lors de la notation. Cependant en raison de l'importance grandissante de ces sujets, le groupe a souhaité traiter dans sa DPEF, les émissions des GES et l'efficacité énergétique comme un risque et la prévention des déchets comme un enjeu.

7 risques extra-financiers sont identifiés et traités dans cette Déclaration de Performance Extra-Financière :

SOCIAL

- La santé et la sécurité des collaborateurs
- Formation / Développement des talents

SOCIÉTAL

- Les achats responsables et la sous-traitance
- La satisfaction des clients

GOVERNANCE

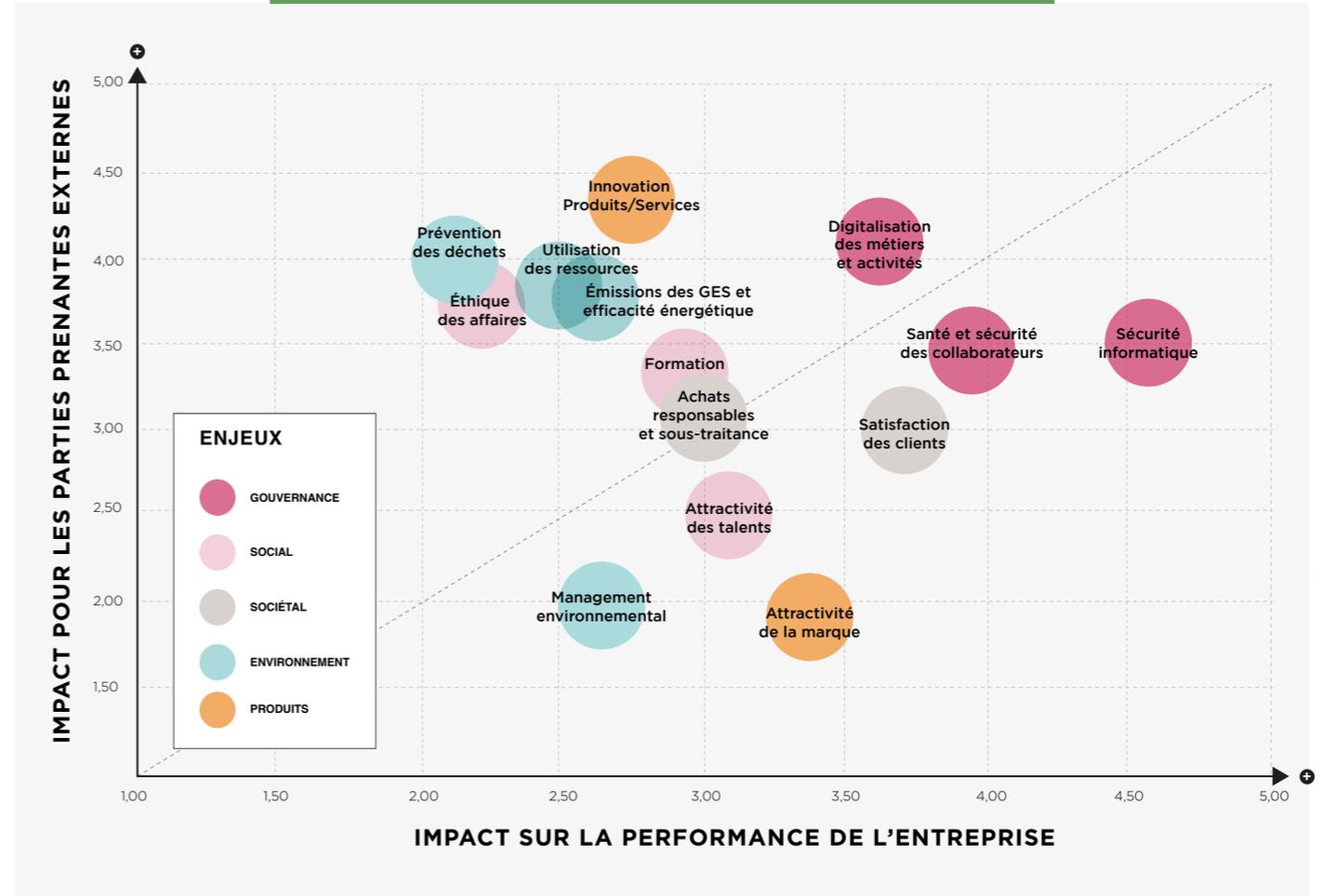
- La sécurité informatique
- La digitalisation des métiers et des activités

ENVIRONNEMENT

- Les missions de GES et efficacité énergétique

Les risques, politiques, diligences, indicateurs clés de performance et les résultats pour répondre à ces risques sont décrits dans le chapitre suivant. Les enjeux de développement durable sont traités dans le risque environnemental et les actions en faveur de l'économie circulaire.

Matrice de Matérialité FACE





3.1 LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

Risque et Politique

Les conditions de travail peuvent avoir des conséquences sur la sécurité, la santé et le bien-être des collaborateurs.

Les contraintes et les risques diffèrent en fonction de l'environnement de travail et de la typologie des métiers. En qualité d'employeur, chaque filiale du groupe est responsable des conditions de travail de ses collaborateurs présents sur les chantiers, dans les ateliers et dans les espaces de bureaux. Une mauvaise maîtrise du risque pourrait entraîner blessures et accidents pour les collaborateurs et avoir un impact financier, juridique et réputationnel pour le Groupe. En veillant à ce que l'environnement de travail soit sûr et sécurisé, le groupe contribue à améliorer les conditions de travail. Cela permet d'augmenter l'engagement des collaborateurs et la qualité des prestations effectuées. Un bon développement s'appuie sur la bonne santé et la sécurité de ses collaborateurs. Ainsi les conditions de travail font partie des priorités de toutes les entreprises du groupe.

Les ressources affectées à cet enjeu sont :

- **HUMAINES** avec la direction en collaboration avec les responsables de services ;
- **MATÉRIELLES** avec les achats réalisés pour des équipements de protection individuelle et collective ;
- **INTELLECTUELLES** au travers des formations ;
- **JURIDIQUES** suite à l'actualisation du circuit des délégations de pouvoirs et à son déploiement sur l'exercice.

Indicateurs

43

Nombre total d'accidents du travail avec arrêt

44 en 2020/2021



4,77 %
Taux de gravité des accidents du travail

3,94 % en 2020/2021



41,64 %
Taux de fréquence des accidents du travail

42,81 % en 2020/2021



Dont Métallurgie
47,8 %

83,3 % en 2020/2021



Dont BTP
39 %

36,7 % en 2020/2021

0
Maladie professionnelle reconnue (hors intérim)

0 en 2020/2021



Nombre de sinistres routiers

37,5

49 en 2020/2021



Plan d'action

1 ÉVALUER ET PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS À LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Des analyses de risques couvrent l'ensemble des postes de travail et donnent une cartographie de ceux-ci. Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) consolide l'ensemble des risques en matière de santé et sécurité et définit les actions à mettre en œuvre.

Chaque site veille à l'actualisation de son DUERP lors de l'apparition d'un nouveau risque professionnel ou situation à risque.

La mise en œuvre des dispositions issues de la loi n°2021-1018 du 2 août 2021 relatives à la prévention au travail dont le passeport de prévention, les nouvelles visites médicales, les évolutions impactant le DUER selon l'effectif de l'entreprise, seront également au cœur de la gestion des ressources humaines du groupe.

2 PRÉSENTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR LES NOUVEAUX COLLABORATEURS

L'arrivée dans une entreprise est un moment privilégié pour présenter les règles et garantir la sécurité des collaborateurs dans les différents espaces de travail. Selon la cartographie réalisée en 2020 :

> 25 % des entités ont mis en place un livret d'accueil à destination des nouveaux embauchés (livret d'accueil sécurité ou livret d'accueil chantier). Il est prévu de déployer cette bonne pratique avec la création d'un livret d'accueil et d'un livret de sécurité qui seront remis aux nouveaux collaborateurs dans le cadre de leur parcours d'intégration. Cette pratique sera généralisée à l'ensemble des filiales.

> 64 % des structures du groupe sont dotées d'un règlement intérieur même si l'obligation légale ne l'impose pas. Il présente les règles d'hygiène et de sécurité prévues dans le code du travail, les démarches à suivre en cas de danger grave et imminent pour la vie d'un collaborateur, la présentation aux visites médicales et examens

complémentaires, et les règles générales de discipline. Ce document est à disposition des collaborateurs et est porté à leur connaissance via le contrat de travail.

Pour ces documents, lors de l'établissement de sa première DPEF, le groupe FACE visait d'atteindre deux objectifs sur cette exercice comptable 2021/2022, à savoir :

- > 100% des sociétés du groupe auront un livret d'accueil et un livret de sécurité.
- > 100% des sociétés du groupe auront un règlement intérieur.

Le groupe n'a pas atteint les objectifs de déploiement qu'il s'était fixé pour les raisons suivantes :

> Élément incontournable d'intégration, le livret d'accueil sera axé sur les informations dues par l'employeur au nouveau collaborateur et l'organisation qu'il intègre afin que le salarié trouve rapidement sa place dans l'écosystème de la société et adhère à ses valeurs pour faciliter sa prise de poste. **Finalisée par les services RH, sa diffusion est repoussée au 1^{er} semestre 2023.**

> Le livret de sécurité relève d'une rédaction plus exigeante qui nécessite la collaboration avec plusieurs acteurs pour prendre en compte les situations à risques des différentes activités du groupe et ses spécificités. **L'objectif est de procéder à sa diffusion au 1^{er} semestre 2023, sous réserve de la validation de la Direction.**

> Le déploiement à l'ensemble du groupe du règlement intérieur a été retardé pour intégrer les actualités réglementaires survenues sur l'exercice. **L'objectif est de procéder à sa diffusion au 1^{er} semestre 2023.**

NOUVEAUX OBJECTIFS

Sur l'exercice 2021-2022,

100 %
des sociétés du groupe
auront un livret d'accueil
et un livret de sécurité.

100 %
des sociétés du groupe
auront un règlement intérieur.



3 | REVU DU CIRCUIT DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS

Si les objectifs initialement fixés n'ont pas été atteints pour les raisons exposées, le groupe, soucieux de revoir son organisation en profondeur sur le sujet de l'hygiène et la sécurité, a repensé sa politique de prévention des risques professionnels pour mieux prévenir les incidents et accidents liés à ses activités notamment sur les chantiers.

À cet effet, le groupe s'est attelé à un travail de révision des délégations de pouvoirs sur l'exercice 2021/2022 dans l'ensemble de ses structures.

Axées sur l'hygiène et la sécurité, ces délégations ont pour objet de mettre les responsabilités au niveau des décisionnaires afin de s'assurer une bonne gestion de la santé et sécurité au travail au plus près des risques. Véritable outil de gestion du risque, la mise en place du circuit de délégations de pouvoirs a fait l'objet d'une analyse minutieuse de la situation des entreprises du groupe et des risques en présence pour les activités de pose et les activités de fabrication, d'une concertation entre les parties concernées et d'une diffusion auprès de l'ensemble des salariés après information des délégataires, à savoir les directeurs d'exploitation, directeurs d'activités, les chargés d'affaires et les conducteurs de travaux.

La réussite de la démarche concernant l'ensemble des collaborateurs à chaque niveau hiérarchique, outre les délégations de pouvoirs, une communication a été faite auprès de l'ensemble des chefs d'équipes et des ouvriers pour appuyer cette politique et rappeler leur rôle dans le domaine de la sécurité.

4 | CONTINUER DE PROTÉGER LES COLLABORATEURS DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

L'année 2020 a été marquée par la survenue de l'épidémie du coronavirus SARS-CoV-2 responsable d'une maladie nommée Covid-19.

Si le Covid-19 semble progressivement s'estomper, le risque sanitaire demeure pris en compte. Les communications et les recommandations sont actualisées en fonction de l'évolution sanitaire afin de continuer de protéger la santé des collaborateurs sur les chantiers et sur les différents sites.

Suite au déconfinement général et en suivant les préconisations gouvernementales, le télétravail a été poursuivi selon les circonstances.

Si la majorité des opérationnels a repris son activité sur site à compter de septembre 2021, le télétravail perdure comme modalité d'organisation dans certaines structures. Devant le maintien de cette nouvelle organisation de travail, une charte télétravail a été finalisée sur l'exercice pour formaliser les conditions dans lesquelles les salariés pourront recourir à ce dispositif en temps régulier et en temps occasionnel. **L'objectif est de procéder à sa diffusion au premier semestre 2023 pour les structures qui souhaitent mettre en place cette organisation en leur sein.**

5 | FORMER À LA SÉCURITÉ

Les collaborateurs sont des acteurs clés pour l'existence d'un environnement de travail sécurisé. Les formations sont régulièrement actualisées pour maintenir les compétences à jour :

- > **Formation pour la prévention du risque routier** : 2 jours de formation avec les voitures de fonction ou de service pour permettre aux collaborateurs de rouler en sécurité. Il est prévu de systématiser cette formation pour les nouveaux arrivants utilisant un véhicule de l'entreprise.
- > **Formation Sauveteurs Secouriste du Travail** : sur l'ensemble des sites, des collaborateurs ont suivi les formations premiers secours. Tous les 2 ans, une opération est menée pour mettre à jour l'ensemble des trousseaux de secours.
- > **Formation au risque Amiante pour les collaborateurs de FACE Environnement.**
- > **Formation spécifique à destination des équipes travaillant sur les chantiers** : Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques et du mal de dos, formation Gestes et Postures.
- > **Formation sur le travail en hauteur dédiée à l'utilisation des EPI antichute.**
- > **Formation au montage, démontage, vérification et utilisation des échafaudages roulants.**

Sur l'exercice 2021-2022,

69 %
des jours de formations
ont été dédiés à la sécurité.



3.2 | DÉVELOPPEMENT DES TALENTS

Risque et Politique

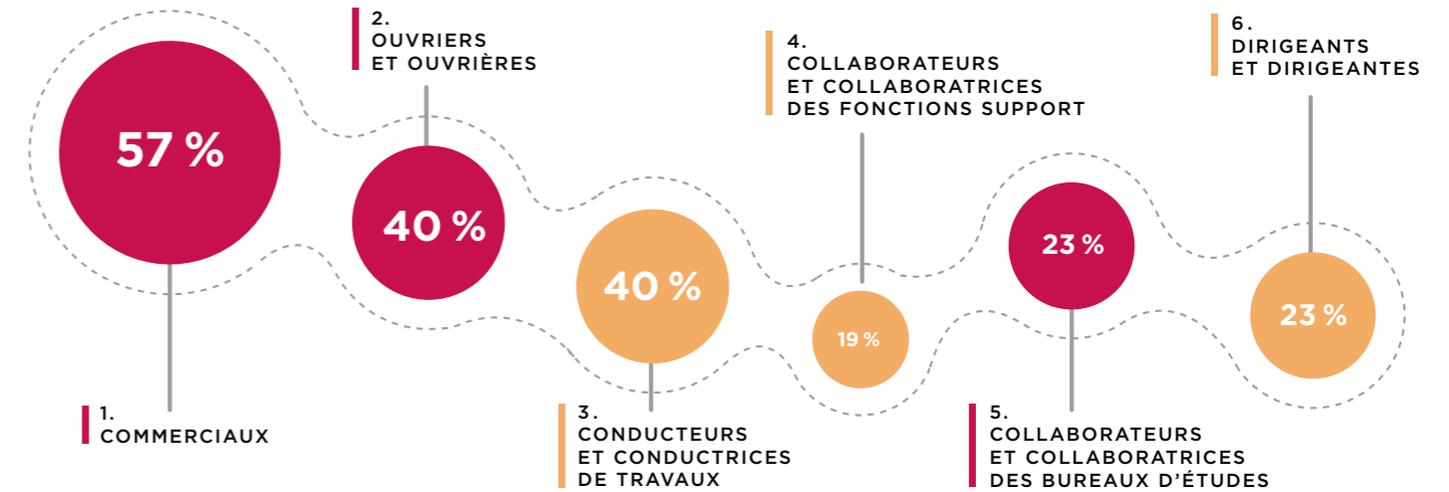
À travers la formation, le groupe FACE contribue à développer les compétences des collaborateurs et à maintenir un niveau d'expertise utile aux clients.

Une gestion insuffisante des talents et des compétences pourrait entraîner une baisse du niveau d'expertise, amoindrir la qualité et la compétitivité de l'entreprise. De plus, cela pourrait affecter l'engagement des collaborateurs et augmenter le turnover. A contrario, offrir un niveau élevé de formation aux collaborateurs permet de gagner en expertise, en qualité et en implication dans la réalisation des tâches professionnelles.

Afin d'accompagner le développement des activités, d'anticiper les besoins d'évolution des métiers et de s'adapter aux réalités des bassins d'emplois locaux, les pratiques de formation du groupe FACE ont permis à 227 collaborateurs de se former sur l'exercice 2020/2021 (soit 35 % des effectifs).

“ Une gestion insuffisante des talents et des compétences pourrait entraîner une baisse du niveau d'expertise, amoindrir la qualité et la compétitivité de l'entreprise. ”

Pourcentage de collaborateurs formés au sein du groupe :



Indicateurs

227 collaborateurs
FORMÉS
soit **35 %**
de l'effectif



2020/2021 : 266 personnes soit 43 % de l'effectif



69 % 71 % en 2020/2021
des jours de formations
DÉDIÉS À LA SÉCURITÉ

Plan d'action

1 | ATTIRER ET DÉVELOPPER LES TALENTS

Pour pallier les difficultés de recrutement et le manque d'adéquation entre les candidats et les besoins techniques, le groupe FACE vise en priorité les jeunes recrutés. À cet effet, le groupe a repensé sa politique de recrutement et a renforcé la notoriété de sa marque employeur, concrétisées par les actions suivantes sur le présent exercice :

- > Création d'une page LinkedIn pour renforcer la notoriété du Groupe en communiquant notamment sur les réalisations des filiales ou en diffusant les offres d'emploi ;
- > Mise à jour du site internet pour une diffusion efficiente des offres d'emploi ;
- > Participation à des forums étudiants organisés par « BUILDERS », une école de commerce spécialisée dans le BTP, et l'ESCT (école supérieure de la conduite de travaux). Ces actions ont permis le recrutement de 7 stagiaires et 2 alternants et plus particulièrement de faire connaître le Groupe au sein de ces écoles.

Parallèlement, le groupe travaille à la réactualisation du parcours d'intégration de ses nouveaux collaborateurs à travers notamment l'accompagnement dans un processus de formation interne. Le transfert de compétences se fait via un tutorat ou la constitution d'un binôme entre le nouvel arrivant et un membre de l'équipe ayant une expertise métier reconnue. Cette relation permet également de transmettre la culture d'entreprise.

Lorsque la compétence technique nécessaire n'est pas disponible en interne, les entités font appel à un prestataire extérieur pour assurer cette acquisition.

Conformément à l'objectif communiqué lors de la précédente DPEF, pour le développement des talents et afin d'accompagner au mieux les besoins de compétences nécessaires au développement du groupe, un catalogue de formation a été construit par le service RH. La raison d'être de ce catalogue, organisé par compétence métier, est de créer un parcours de formation pour les salariés. Son déploiement initialement prévu sur l'ensemble du groupe fin 2021 n'a pu avoir lieu. Le support de diffusion de ce catalogue n'a pas été conservé pour des raisons techniques, contraignant le service RH à repenser les modalités de déploiement de son catalogue. **Le projet est donc reporté au 1^{er} semestre 2023.** Cela a été l'occasion de faire évoluer le catalogue avec l'évolution du groupe.

Afin d'accompagner chacun dans le développement de ses compétences, de faire émerger des besoins en formation, et de connaître avec précision les souhaits de mobilité géographique et fonctionnelle ; le groupe a lancé une campagne de sensibilisation auprès des directeurs afin de tendre vers une généralisation des entretiens d'évaluation annuels des collaborateurs.

Car l'objectif du groupe est de construire une politique de formation structurée et opérationnelle pour ses salariés qui répondent à leur besoin de développement de compétences tant au sein de l'entreprise que pour leur employabilité.

Afin de porter les enjeux sociaux identifiés, le service des ressources humaines est composé de trois personnes, une Responsable Ressources Humaines en charge du pilotage et la gestion des RH, et les relations collectives, d'une chargée RH dédiée notamment à la formation et la gestion des carrières et d'un juriste en droit social. À ces compétences, s'adjoint le service paie doté d'une responsable Paie et SIRH (systèmes d'information ressources humaines).

“ Sur l'exercice, les entités du groupe ont recruté **130** collaborateurs. ”

2 | ACCOMPAGNER ET FAVORISER LA PROMOTION INTERNE - MOBILITÉ

Pour pallier les difficultés de recrutement de compétences, le groupe favorise également la mobilité via les promotions internes.

En 2022, 8 personnes ont profité d'une mobilité interne. Ainsi, des ouvriers deviennent chef d'équipe et des chefs de chantier ont la possibilité d'évoluer en bureau d'études ou conduite de travaux.

Au sein du groupe, les postes sont ouverts aussi bien en interne qu'en externe. La promotion interne des collaborateurs permet leur évolution en compétence tout en faisant perdurer l'état d'esprit propre à notre entreprise.

Par exemple, pour les postes de conducteur de travaux, la formation interne est privilégiée afin d'utiliser les compétences d'un salarié formé aux métiers du groupe.

En effet, lorsqu'un ouvrier chef d'équipe devient conducteur de travaux, il connaît déjà parfaitement les durées de tâches, les règles de sécurité à appliquer, les interactions avec les autres corps d'état. Notre formation se concentre alors sur la partie administrative comprenant la gestion du chantier en termes de logistique, d'approvisionnement, de respect du planning général, de connaissance théorique des produits...

À l'inverse, quand un collaborateur du BE devient conducteur, toute la partie technique théorique est maîtrisée, mais la partie chantier est presque inconnue. Nous devons alors appuyer notre formation sur la partie sécurité, gestion du planning, logistique...



Les formations à la sécurité sont traitées dans la partie 3.1. « La Santé et la Sécurité des collaborateurs » et les formations aux outils numériques sont présentées dans la partie 3.6. « La digitalisation des métiers et activités ».

3.3 | LES ACHATS RESPONSABLES ET LA SOUS-TRAITANCE

Risque et Politique

La performance du groupe FACE est liée à la relation qu'il entretient avec ses fournisseurs et ses sous-traitants. Le choix des matériaux et le niveau d'exigence demandé aux sous-traitants impactent le résultat final. Par conséquent, le groupe FACE s'attèle à maîtriser ses pratiques afférentes à ce risque.

Les prestations de sous-traitance doivent garantir le respect de la réglementation administrative ainsi que la qualité et le délai. Les achats constituent un levier majeur d'optimisation de la performance et de la

compétitivité du groupe FACE au service de ses clients. Conséquence économique de la crise sanitaire liée au Covid-19 doublé par la guerre en Ukraine depuis février 2022, alors que paradoxalement l'activité reste forte à date, les achats du groupe sont impactés depuis 2021 par la raréfaction des matières premières voire la pénurie, la hausse de prix et des délais de livraisons allongés. La vigilance demeure de mise pour les commerciaux pour estimer au plus juste les prix des matériaux dans cette période d'instabilité qui perdure.

Indicateurs

ORIGINE DES FOURNISSEURS pour l'approvisionnement en matières premières, en consommables et frais généraux :

UE (hors France)

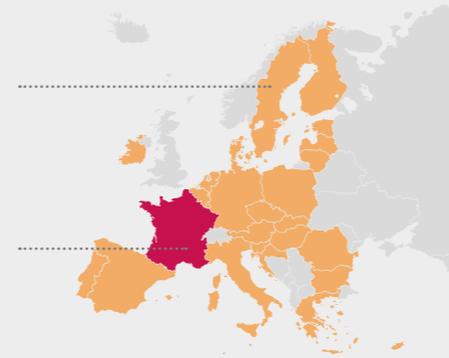
1,16 %

0,69 % en 2020/2021

France

98,84 %

99,31 % en 2020/2021



Plan d'action

1 | S'ENGAGER SUR LE RESPECT DES NORMES

Les entités du groupe sélectionnent leurs fournisseurs selon des critères stricts : le respect des normes françaises et européennes, l'origine des fournisseurs et le respect des engagements contractuels.

Le respect des normes françaises est un élément nécessaire pour garantir, en cas de sinistre sur la construction, l'application de la garantie de parfait achèvement (1 an), la garantie de bon fonctionnement (2 ans) et la garantie décennale (10 ans).

En fonction du type d'ouvrage réalisé, de technique courante ou non courante, le choix des matériaux et donc des fournisseurs qui les produisent est un rouage essentiel pour la bonne assurabilité de l'entreprise.

En cas de technique courante, le choix se porte alors vers des produits sous avis techniques ou cahier des charges. L'aval des bureaux de contrôle vient appuyer ou non notre choix.

Lorsque l'ouvrage est de technique non courante ou novatrice, le choix est réalisé de concert avec notre assureur toujours avec l'aval du bureau de contrôle. Par exemple, pour les toitures recevant des centrales photovoltaïques, nous avons sélectionné 5 systèmes d'intégration agréés par notre assureur.

Par ailleurs, lorsque nous travaillons sur des chantiers labellisés (HQE, BREEAM ou autre), les Fiches de Données Environnementales et de Sécurité, FDES, des produits doivent être fournis à l'auditeur chargé de donner ou non le label. Ainsi, les fournisseurs n'ayant pas fait l'analyse du cycle de vie d'un produit sont éliminés automatiquement.

100 % des achats sont réalisés auprès de fournisseurs européens dont 98,84 % français. Cela permet au groupe de s'engager sur des produits fabriqués dans le respect de la réglementation européenne.

2 | FAVORISER DES PRODUITS RESPONSABLES DANS SA POLITIQUE ACHAT

Pour la fabrication des portes, fenêtres, coulissants et murs rideaux, l'activité aluminium favorise l'achat auprès des fournisseurs proposant des profilés aluminium contenant de l'aluminium issu de menuiseries post-consommations (40 % à 75% selon les fournisseurs).

L'aluminium est recyclable à l'infini sans perdre sa qualité et ses propriétés matérielles. En outre, la fusion de l'aluminium en fin de vie ne consomme que 5 % de l'énergie nécessaire à la production d'aluminium primaire.

En 2022, sur l'activité fabrication aluminium, le groupe a consommé 283 tonnes de profil d'aluminium recyclé.

Concernant l'activité Etanchéité Couverture, en raison des problèmes techniques, réglementaires et assurantielles à prendre en compte, à date peu de produits dit biosourcés répondent à la demande de la typologie des bâtiments professionnels. Pour autant, le groupe a pour objectif d'être attentif aux évolutions proposées et de procéder à un travail qualitatif de sélection des produits biosourcés, des produits issus du recyclage, ou mieux disant écologique, en s'assurant un même niveau de qualité technique dans ces différents métiers.

L'objectif du groupe est de privilégier les produits en circuits courts.

3 | PRÉVENIR LES RISQUES AVEC LES SOUS-TRAITANTS

Le choix d'un sous-traitant sur le seul critère du prix peut être risqué. En effet, un sous-traitant qui ne correspond pas aux attentes de notre entreprise en termes de sécurité, de délai, de qualité revient à envoyer une image négative à nos donneurs d'ordre et est contre-productif à long terme.

En contractant avec des sous-traitants répondant aux attentes qualitatives du groupe, FACE via la maîtrise de son processus de sélection, entend mener ces co-contractants, qui sont principalement des TPE, vers le haut (sécurité, formation, ...) et contribuer à l'amélioration de son image et celle de toute la filière du bâtiment. Nous avons donc mis en place un processus strict pour nous assurer de l'exclusion des sous-traitants qui ne remplissent pas les prérequis obligatoires. Par ailleurs, les entreprises établies à l'étranger ainsi que celles ayant recours à des travailleurs détachés sont interdits dans le groupe.

3.4 | LA SATISFACTION DES CLIENTS

Risque et Politique

La satisfaction client est l'élément clé de la performance durable du groupe.

Tout manquement dans ce domaine peut entraîner des coûts immédiats (refus de paiement, reprise de travaux...) et futurs (perte de clients et de contrats potentiels).

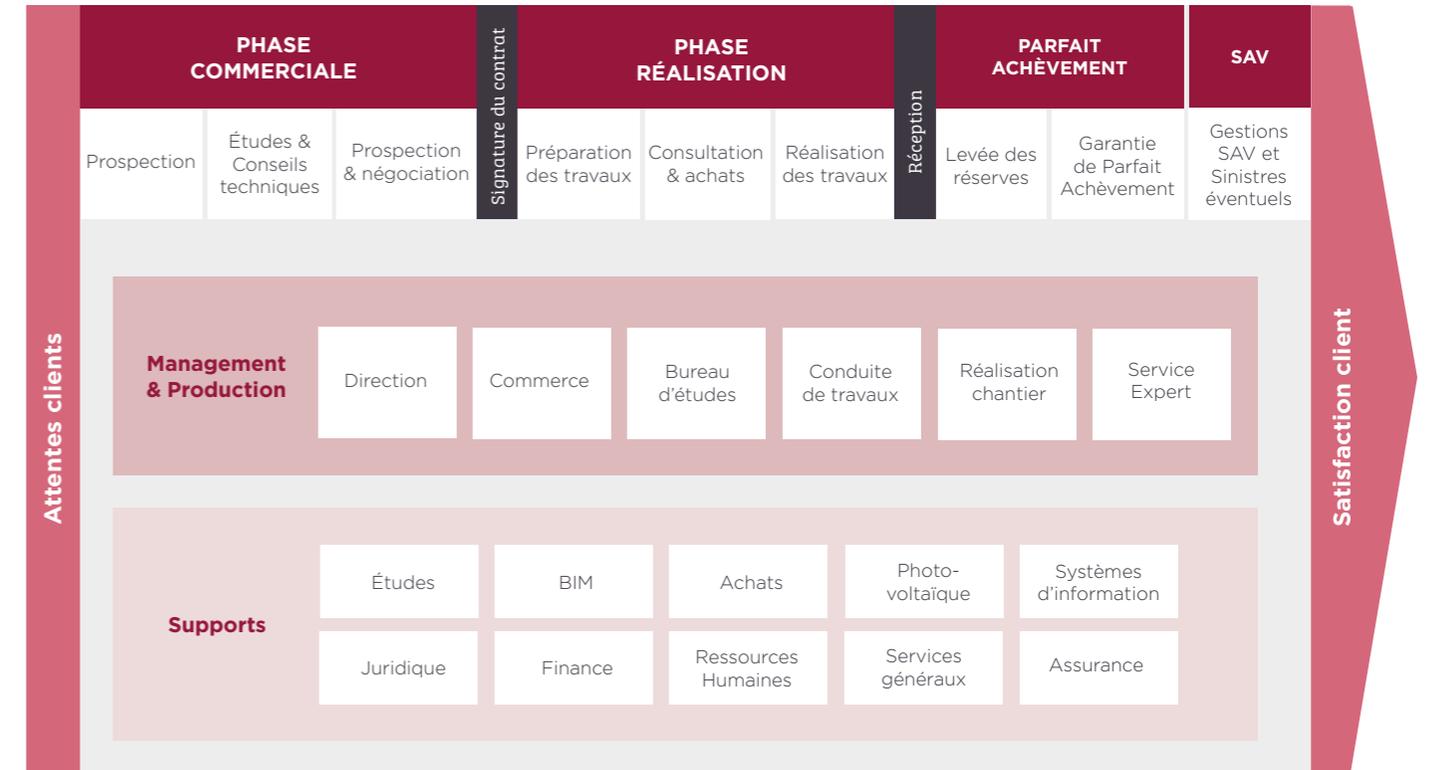
La satisfaction des clients pose un double enjeu : il s'agit de fournir d'une part une prestation et un service de qualité pour un prix de marché et d'autre part les moyens d'un dialogue régulier pour mieux appréhender les demandes et coller aux objectifs.

Les axes de travail pour satisfaire les clients passent donc par la qualité de la prestation, les conseils et les services fournis. C'est donc l'ensemble des collaborateurs qui participe à cet enjeu à travers leurs expertises métiers respectives.

La présence régionale du groupe permet d'assurer une proximité humaine au service de nos clients. L'un des atouts de FACE tient en grande partie à la connaissance technique de ses collaborateurs ainsi que de la connaissance du marché et des clients locaux. Le savoir-faire relationnel et technique sont indissociables.



“ C'est l'ensemble des collaborateurs qui participe à la satisfaction des clients à travers leurs expertises métiers respectives. ”



Indicateurs



Part du nombre de chantiers réalisés auprès de « clients récurrents » :

45,37 %

51,11 % en 2020/2021



Sinistres chantiers sur l'année :

154

Ouverts

170 en 2020/2021

148

Fermés

158 en 2020/2021



Plan d'action

1 | RENOUELER LA CERTIFICATION QUALIBAT ET OBTENIR DE NOUVELLES CERTIFICATIONS

Sur l'exercice, le groupe a procédé au renouvellement de huit certificats venant à échéance.



Il comptabilise **35** certifications Qualibat

réparties sur 14 de ses entités.

Ces qualifications mettent en avant des compétences techniques présentes au sein des entités du groupe :

- Traitement de l'Amiante
- Construction et structures métalliques
- Ardoise
- Couverture en métaux sauf plomb
- Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles
- Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles
- Tôle d'Acier Nervuré (TAN) avec étanchéité en membrane en feuille
- Fourniture et pose de menuiseries extérieures avec maîtrise d'œuvre
- Fourniture et pose de façades-rideaux métalliques
- Bardage simple
- Tous types de bardage
- Mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)

FACE MIDI-PYRÉNÉES a obtenu le certificat ETHIBAT RSE, charte RSE de la FFB de Haute-Garonne qui atteste que l'entreprise s'engage à respecter les comportements éthiques dans ses pratiques professionnelles à travers sept engagements :

- Relations et conditions de travail
- Droits de l'homme
- Loyauté des pratiques
- Gouvernance
- Communautés et développement local
- Questions relatives aux consommateurs
- Environnement

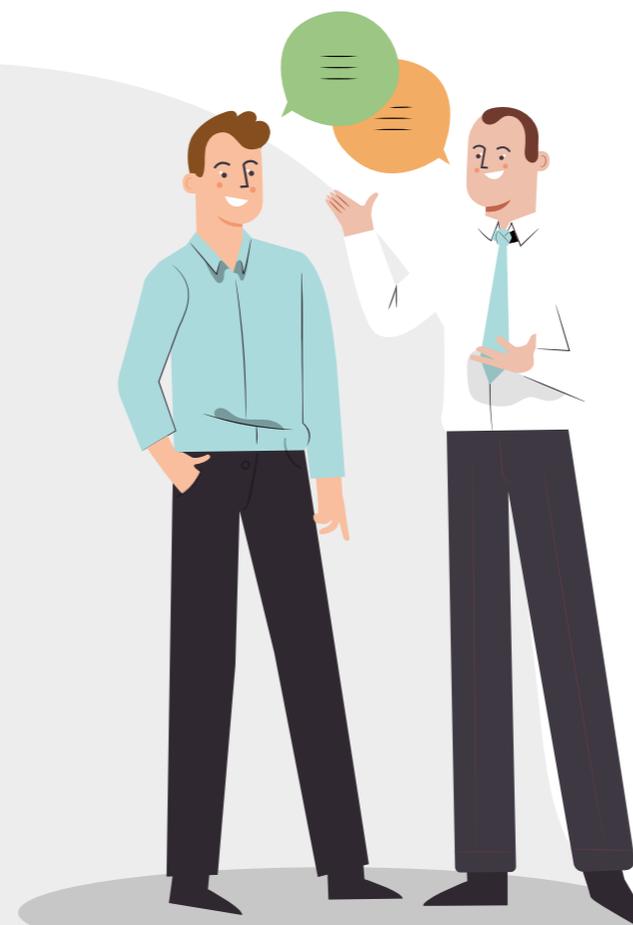
Sur l'exercice 2020/2021, après différents audits externes approfondis, la société CECOMETAL, spécialiste de la charpente métallique, a reçu deux qualifications :

- la certification EN1090 pour la classe d'exécution 2, qui lui permet désormais d'opposer un marquage CE sur ces produits ;
- la certification ISO 3834 qui facilite la vérification des procédés de soudage.

Ces certifications actent que les procédures mises en place par la société CECOMETAL pour la production de ces structures métalliques sont conformes aux exigences européennes en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle lui a permis d'optimiser ses pratiques, d'élever ses soudeurs et techniciens à un niveau de compétence reconnue ; soit une garantie complémentaire aux services de la satisfaction de nos clients.

L'objectif du groupe est de procéder aux actions nécessaires pour le renouvellement des certificats à échéance.

À cet effet, CECOMETAL va recruter sur le prochain exercice un responsable QSE (qualité, sécurité, environnement).



2 | ORGANISER LA RELATION AVEC LES CLIENTS

Depuis sa création, la satisfaction du client fait partie des valeurs du groupe. Cette satisfaction doit être, bien entendu, obtenue dans un prix de marché. Néanmoins, comme à l'égard de nos sous-traitants ou fournisseurs, nous estimons que le prix n'est pas tout. Chaque maillon de notre chaîne de valeur doit être optimisé pour réaliser des ouvrages plus qualitatifs que la moyenne du marché. Leur combinaison doit nous hisser vers le haut et ainsi nous démarquer de nos concurrents.

Ainsi, si nos engagements envers nos clients sont respectés (sécurité, qualité, délai, prix) nous espérons qu'ils seront satisfaits et reviendront, créant par là même une récurrence.

Prise en compte de l'importance de la fidélité des clients pour FACE, le groupe a souhaité mesurer la confiance de ses clients via un indicateur de récurrence. Par « client récurrent », on entend un client qui a confié trois affaires sur les 2 dernières années incluant l'exercice de référence.

La part du nombre de chantiers réalisés auprès de « clients récurrents » sur le groupe s'élève à 45,37 %.

Le groupe FACE est structuré pour apporter un soutien administratif et juridique aux entités du groupe dans le suivi de la gestion des sinistres et pour faciliter les relations avec l'assureur.



3.5 LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Risque et Politique

En matière de sécurité informatique, les risques sont nombreux pour le groupe : perte de données, réseau inutilisable, arrêt des activités dépendantes des ressources informatiques.

La sécurité des systèmes informatiques est un enjeu majeur depuis de nombreuses années. Conscient de ce risque, accru par la croissance du groupe, FACE a consolidé la structuration du service informatique avec l'intégration en septembre 2021 d'un nouveau DSI. Jusqu'à cette date, cette mission a été assurée par un intervenant extérieur. Ce DSI doit incarner la politique de sécurité informatique établie avec notre partenaire et la faire vivre pour l'adapter aux nouvelles menaces. Sur la base de l'audit réalisé fin 2019 sur la sécurité informatique, le service poursuit la mise en œuvre des actions définies afin d'assurer la protection des infrastructures.

Parallèlement, devant la digitalisation des processus et des métiers, cette restructuration doit permettre d'améliorer les prestations et d'accompagner les différents projets internes en cours et à venir des services supports et opérationnels du groupe.

Indicateurs

64

réunions
sur le suivi global
des projets SI

66 en 2020/2021



15 571*

alertes informatiques

3 528 en 2020/2021



*Un outil a été mis en place fin 2021 pour collecter ces données sur un périmètre temporel correspondant à l'exercice complet.

Plan d'action

1 RÉUNIONS INFORMATIQUES EN INTERNE ET AVEC LE PRESTATAIRE EXTERNE

Deux types de réunions sont organisées à date pour traiter les sujets SI :

- un comité de projet (COPROJ) hebdomadaire pour le suivi des projets courants ;
- un comité opérationnel (COMOP) mensuel dédié à la sécurité.

Conformément au plan d'action, sur l'exercice 2021/2022, il a été créé un comité de pilotage (COFIL) trimestriel, incluant la Direction du groupe, pour :

- Structurer une politique de service sur la base des besoins identifiés et exprimés en filiale
- Décider des projets à mettre en place conformément à la politique
- Rendre compte de l'avancement des projets courants.

2 SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION DU GROUPE

- Conformément aux objectifs exprimés sur l'exercice précédent, le groupe a terminé les actions définies lors de l'audit 2019 dans les délais souhaités.

Le groupe s'engage à :

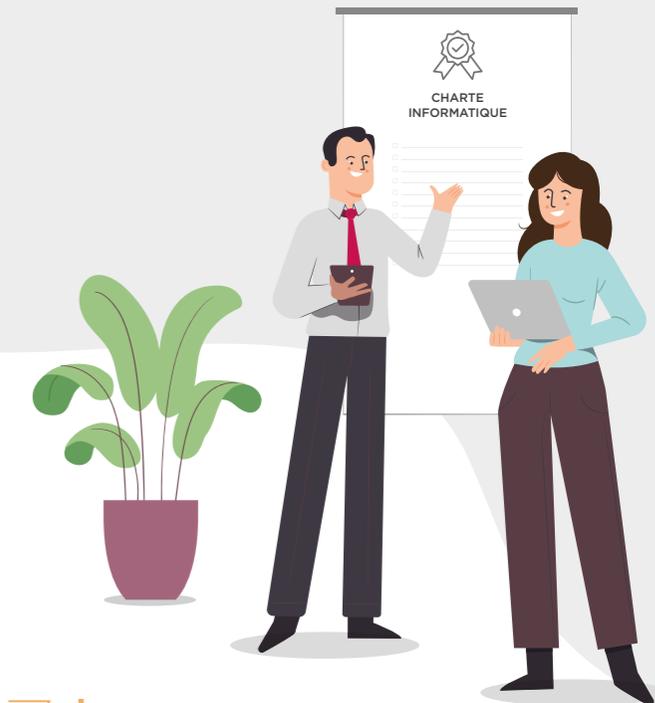
- Procéder ultérieurement à un nouvel audit pour continuer de sécuriser son infrastructure
- Agrémenter dans les nouvelles structures qui intègrent le groupe, les actions de sécurité.

3 RÉALISER UNE CHARTE INFORMATIQUE

À la suite du déploiement du système d'information et de communication au sein de l'ensemble des structures du groupe, il est devenu nécessaire de sensibiliser chaque utilisateur aux outils qui leurs sont confiés et aux règles des bonnes pratiques et d'usage. C'est pourquoi, une charte informatique est en cours de rédaction et sera distribuée à chaque salarié qui devra la signer afin de suivre l'ensemble des préconisations destinées à assurer la sécurité des échanges et des données.

Elle détaille les conditions d'utilisation et certaines interdictions tout en précisant les dangers d'utilisation d'internet et de la messagerie.

L'aboutissement de cette mise en place initialement prévue pour le premier semestre 2021 a été reporté sur l'exercice suivant devant les modifications impactant le groupe, dont l'arrivée d'une nouvelle Responsable en ressources humaines et d'un nouveau Directeur des Systèmes Informatiques. La charte informatique sera communiquée parallèlement au règlement intérieur actualisé des dernières évolutions réglementaires.



3.6 | LA DIGITALISATION DES MÉTIERS ET ACTIVITÉS

Risque et Politique

La digitalisation impacte l'organisation des échanges et la façon de travailler.

Le développement de nouvelles compétences et outils est primordial pour permettre au groupe FACE d'être un acteur innovant et compétitif. Il permet également de pouvoir recruter des talents qui se reconnaissent dans ces techniques d'aujourd'hui.

Le secteur de la construction connaît une réelle mutation dans la gestion de sa chaîne de production : réalité virtuelle, modélisation numérique, maquette 3D, simulation énergétique, générant une évolution des pratiques. Ces nouveaux modes de fonctionnement et de communication permettent de fluidifier les transferts de documents entre les services, de faire suivre plus rapidement les modifications ou non conformités. Ainsi, nous devons obtenir des gains de productivité tout en ayant une diminution des erreurs de production source de gaspillage.

Le taux d'équipement et le niveau de formation doivent être lus conjointement pour mesurer le niveau de digitalisation des équipes. En effet, la formation aux outils digitaux est essentielle pour permettre à FACE de tirer avantage des investissements réalisés.

“ **Le développement de nouvelles compétences et outils est primordial pour permettre au groupe FACE d'être un acteur innovant et compétitif.** ”

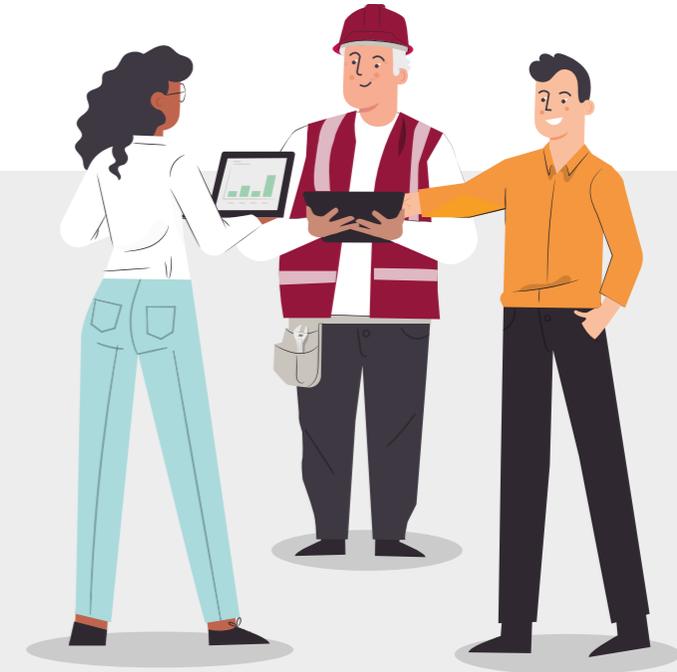


Indicateurs



64
tablettes
pour les services
sur chantiers

9 en 2020/2021



96 %

des collaborateurs
(hors ouvriers)



**Taux
d'équipements
en ordinateurs
portables**

76 % en 2020/2021

55
**jours de
formations**



dédiés à des outils numériques
type BIM, Autocad, TEKLA, Solidworks,
RADAN, Wictop,...

56,5 en 2020/2021

Plan d'action

1 | INTÉGRER LE BIM

Le BIM ou Building Information Modeling est un processus intelligent basé sur un modèle numérique 3D. Le BIM permet d'intégrer les informations et les outils nécessaires à la conception, la planification, la construction, l'exploitation des bâtiments. Il permet également d'améliorer la prise de décisions et les performances tout au long du cycle de vie des projets de construction. Pour répondre aux demandes de nos clients et dans le cadre du développement de nos activités, en 2018, le groupe a renforcé ses compétences avec la création d'un bureau d'étude R&D dédié au BIM composé de deux personnes.

La réflexion était complexe car la numérisation pour le secteur de la construction demande une grande précision, et l'activité couverture-bardage ne disposait pas de logiciel métier spécifique jusqu'en février 2022. L'aboutissement de ce logiciel adapté à la production de modèles BIM pour l'enveloppe du bâtiment résulte de la collaboration de l'équipe BIM du groupe avec des fournisseurs de logiciel et d'autres entreprises du secteur. L'objectif du groupe est de rester pro-actif sur le déploiement du BIM dans l'activité couverture-bardage.

Dans le cadre de l'effectivité de cette numérisation dans notre secteur, le groupe a débuté la formation sur ce logiciel de ces dessinateurs. Sur l'exercice, 5 collaborateurs ont été formés sur le tronc commun et la partie enveloppe du logiciel retenu.

Objectif : continuer la formation des dessinateurs à la digitalisation des études et dans le prolongement mettre en place une base commune de documents et de standards de travail qui sera déployée sur l'ensemble des structures du groupe.



2 | OPTER POUR LES TABLETTES NUMÉRIQUES SUR LES CHANTIERS

Les tablettes sont des outils de plus en plus utilisés dans le secteur de la construction, les nouvelles technologies se développent pour offrir davantage de souplesse et de performance aux équipes. Utilisées depuis quelques années par les donneurs d'ordre, il était important pour les équipes de FACE de participer à cette évolution numérique. Comme escompté, l'utilisation de tablettes permet à nos équipes d'être plus réactives, d'offrir plus de souplesse dans la relation avec les parties prenantes et d'éviter une redondance de tâches.

Pour FACE Service Expert, suite à une phase de test technique sur 2020 qui a permis de comparer différents outils disponibles sur le marché, puis une phase test opérationnelle en 2021 avec FACE ÎLE-DE-FRANCE afin de s'assurer que la tablette choisie était adaptée aux besoins et contraintes des équipes, le groupe conformément à son objectif a pu déployer la solution retenue à la majorité des équipes de FACE Service Expert au sein de l'ensemble du groupe dès le début de l'année 2022.

Actuellement, fort de cette expérience, la DSI et les équipes de FACE Service Expert réfléchissent sur une version 2.0 de la solution.



“ L'objectif du groupe est de rester pro-actif sur le déploiement du BIM dans l'activité couverture-bardage. ”

3 | PASSER AU ZÉRO PAPIER

Depuis 2020, le service financier travaille avec les fournisseurs pour mettre en place la dématérialisation des factures via un logiciel dédié. Les collaborateurs utilisant ce logiciel ont été formés par un référent interne.

Les avantages sont nombreux : outre le gain de productivité pour la gestion des factures fournisseurs, l'archivage, la recherche des documents et l'accessibilité à distance nécessaire où le télétravail devient un mode d'organisation du travail, la dématérialisation des factures permet à FACE de contribuer à la diminution substantielle de l'utilisation du papier, soit un moyen d'œuvrer en faveur de la planète. À date, 80% des factures d'achat arrivent sur la GED sans impression papier préalable.

Sur 2020, prise en compte du télétravail généralisé pendant le confinement, le groupe a également accentué la dématérialisation des factures de ventes. Prise en compte de l'évolution réglementaire parallèlement sur le sujet, la loi de finances pour 2021 a introduit l'obligation de facturation électronique dans les échanges entre entreprises assujetties à la TVA, le groupe s'attèle dans ces projets en cours à mettre en place le cadre juridique et technique nécessaire au respect du déploiement de la généralisation de la facturation électronique à compter du 1^{er} juillet 2024 en réception et à compter du 1^{er} janvier 2025 en transmission.

Pour les factures de vente, l'objectif du groupe est de mettre en place un logiciel de gestion intégré selon le déploiement suivant :

- 2021 : le cahier des charges a été rédigé.
- Début 2022 : le cahier des charges a été diffusé auprès des fournisseurs identifiés.
- 1^{er} semestre 2022 : le choix du prestataire a été effectué.
- 2nd semestre 2022 : Une phase test est en cours chez FACE ATLANTIQUE.
- 2023 et majoritairement sur 2024 : déploiement sur l'ensemble des structures et formation des opérationnels.

Cette politique vers le zéro papier a pour vocation de s'étendre aux contrats administratifs et aux contrats commerciaux avec, notamment, la mise en place de la signature électronique pour ces derniers. Des phases tests ont eu lieu sur l'exercice 2020/2021. La solution disponible a été déployée auprès de la direction sur le présent exercice. Le groupe doit désormais structurer ce changement auprès de ces différents processus. Côté ressources humaines, l'action menée autour de la dématérialisation du bulletin de paie et l'utilisation d'un coffre-fort numérique a été généralisée à l'ensemble des filiales du groupe conformément à l'objectif fixé.

En 2021, 64% des salariés du groupe (25% des ouvriers et 98% des sédentaires) avait accepté la dématérialisation de leur bulletin de paie.

3.7 | LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Risque et Politique

L'enjeu environnemental est évidemment très important pour la filière du bâtiment qui est réputée comme une industrie générant une pollution importante. Introduire la prise en compte de cet enjeu dans les processus de travail du groupe FACE, nous semble indispensable pour répondre au défi que représente le changement climatique. Les émissions de gaz à effet de serre et l'efficacité énergétique peuvent avoir une incidence sur notre chaîne d'approvisionnement, sur nos propres activités et sur les attentes de nos clients. Les immeubles que nous construisons depuis l'année 2005 répondent néanmoins à des normes thermiques de plus en plus efficaces. Dans le prolongement de la RT 2012, est désormais en vigueur, depuis le 1^{er} janvier 2022, la RE2020 qui impose de nouveaux standards dans la construction, qui visent notamment à obtenir des bâtiments plus performants et plus respectueux de l'environnement. L'ensemble des directeurs du groupe sont garants de l'intégration de cet enjeu dans leurs choix opérationnels assistés par le service achat groupe.

Indicateurs

31 %
des véhicules
de tourisme et commerciaux
ont une émission de CO₂
inférieure à
95g/km

35 % en 2020/2021

Émissions générées

par la consommation
d'électricité et de carburant :

2 349 tCO₂e

2 412 t CO₂e en 2020/2021



Plan d'action

1 | DIMINUER LES GES EN EXTERNE ET EN INTERNE

Une estimation des émissions de gaz à effet de serre a été réalisée sur l'exercice. Une estimation des émissions de gaz à effet de serre a été réalisée sur l'exercice. Le constat montre que les émissions liées à notre consommation d'électricité sur les sites représentent 3,5 % des émissions pendant que notre consommation de carburant concourt à hauteur de 96,5 % des émissions. Nos véhicules légers sont renouvelés en moyenne tous les 4 ans, permettant ainsi de bénéficier des dernières technologies et des progrès constants en matière de consommation. Initialement composées exclusivement de véhicules thermiques (et majoritairement de diesel), nous avons décidé en 2019 de réduire les GES émis par notre flotte de véhicule en priorisant l'achat de véhicules hybride, hybride rechargeable ou électrique. La réglementation est venue appuyer notre élan de « verdissement ». Sur l'exercice, la flotte du groupe compte 333 véhicules (dont 202 véhicules de tourisme et commerciaux soit 60 % du parc) et regroupe 652 collaborateurs.



**OBJECTIF GROUPE,
communiqué dans la
DPEF 2019/2020 :**

Tendre vers
100 %
de véhicules en dessous
de 95 g de CO₂ pour les
véhicules de tourisme et
commerciaux en 2025.

Le groupe est donc tenu aux dispositions de la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités qui encourage la transition énergétique au sein des entreprises et prévoit à cet effet que toutes les entreprises qui possèdent une flotte de plus de 100 véhicules doivent, lors du renouvellement annuel de leur flotte, posséder des véhicules « propres » dont les émissions sont inférieures à 50g/km de CO₂¹, dans la proportion suivante :

- 10 % de ce renouvellement à partir du 1^{er} janvier 2022 ;
- 20 % de ce renouvellement à partir du 1^{er} janvier 2024 ;
- 40 % de ce renouvellement à partir du 1^{er} janvier 2027 ;
- 70 % de ce renouvellement à partir du 1^{er} janvier 2030.

Sur l'exercice 2021/2022, notre taux de véhicule tourisme et commerciaux (hors utilitaires) en dessous de 95g de CO₂ s'élève à 31% soit une baisse par rapport à l'exercice précédent. Les véhicules tourisme et commerciaux achetés sur l'année se situe à un taux de CO₂ compris de 95 à 138g/km.

Pour les véhicules de tourisme et commerciaux, le groupe est passé d'un montant moyen de 102,97 g/km de CO₂ en 2019/2020 à 97,73 g/km de CO₂ en 2020/2021 qui remonte à 99,16 g/km de CO₂ sur le présent exercice.

Pour comparer avec les données de l'exercice de l'année dernière, où était retenu comme véhicule propre, un véhicule dont les émissions sont inférieures à 60g/km de CO₂, notre flotte compte désormais 28 véhicules (60g/km de CO₂) contre 18 l'année dernière ce qui porterait à 14 % la possession de ce type de véhicules.

En prenant en compte le nouveau critère de définition de véhicule « propre », notre flotte compte 21 véhicules (50g/km de CO₂) ce qui maintient à 10 % la possession de véhicules « propres » pour les véhicules de tourisme et commerciaux.

¹ Le décret n°2021-1494 du 17 novembre 2021 a modifié l'article D.224-15-11 du code de l'environnement et dispose désormais que les véhicules de moins de 3,5 tonnes sont des véhicules à faibles émissions si leurs émissions sont inférieures à 50g/km de CO₂ contre 60g/km de CO₂ auparavant.

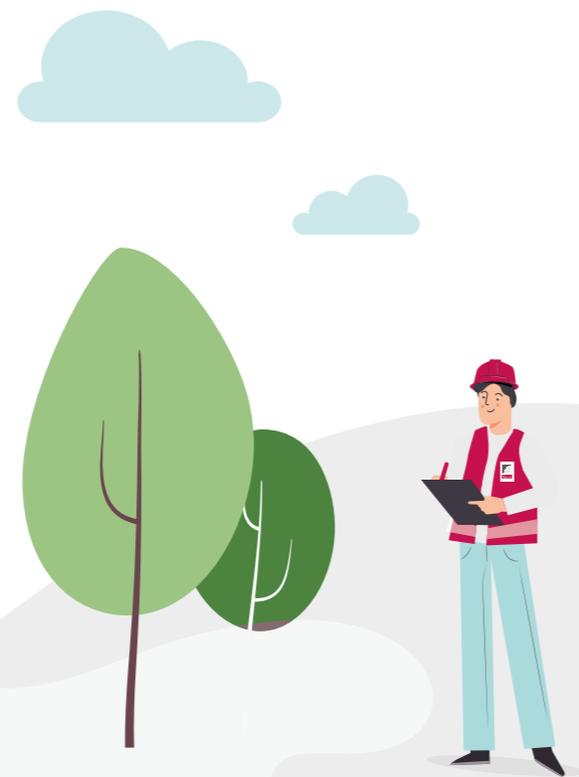
“ En prenant en compte le nouveau critère de définition de véhicule « propre », **notre flotte compte 21 véhicules (50g/km de CO₂)** ce qui maintient à 10 % la possession de véhicules « propres » pour les véhicules de tourisme et commerciaux. ”

Parallèlement, les structures du groupe équipent les infrastructures en bornes de recharge.

Notre retour d'expérience suite au premier « verdissement » de la flotte du groupe initié ces derniers mois, nous a montré la difficulté de la mise en œuvre de cette transition et de l'atteinte de l'objectif initialement fixé d'autant que réglementairement les utilitaires sont également visés par la loi L.O.M.

En effet, force est de constater la complexité technique du sujet face à l'usage propre à notre activité (nombreux trajets hors agglomération, trajets longues distances,...) et la faiblesse de l'offre (voire son inexistence sur certains engins). Pour autant, à date, des modèles DIESEL sont maintenus pour les « gros rouleurs » et les utilitaires.

Rappelons que pour le trajet des ouvriers, le co-voiturage est de mise avec un utilitaire par équipe. Malgré la difficulté de cette transition énergétique, le groupe entend poursuivre sur sa ligne de conduite en renouvelant progressivement sa flotte avec les modèles adéquats aux besoins opérationnels tout en répondant aux objectifs réglementaires.



2 | EXPLOITER LE POTENTIEL ÉCOLOGIQUE DES TOITURES

Développer l'utilisation d'énergie photovoltaïque permettant de produire de l'électricité grâce à la lumière du jour : via nos structures dédiées, FACE ENERGIES et EPC SOLAIRE, l'ensemble des entités du groupe ont la capacité de proposer à leurs clients une solution basée sur cette technologie.

L'investissement sur le photovoltaïque est un axe de développement important pour le groupe d'où l'acquisition d'EPC SOLAIRE. La demande des clients industriels augmente, mixant des préoccupations économiques et écologiques. Cette demande devrait logiquement croître prise en compte que les obligations de végétalisation et de solarisation s'élargissent au 1^{er} juillet 2023 suite à la publication de la loi n°2021-1104 du 22/08/2021, dite « Climat et résilience » : les nouveaux bâtiments commerciaux, industriels, artisanaux ou bien les entrepôts et hangars de plus de 500 m², et les bâtiments de bureaux de plus de 1000 m² devront végétaliser ou solariser 30 % de leur surface.

En parallèle, l'expertise de nos équipes se consolide.

Dans les projets de rénovation, FACE peut être force de conseil en préconisant des solutions plus isolantes sur les bâtiments existants. Nous orientons notre action commerciale en ce sens.

Pour les différentes installations (bureaux, usines et dépôts), le groupe est passé avec un fournisseur d'électricité « vert » à compter du 1/01/2021.



3 | CONTRIBUER À LA RÉVISION DES FDES DE LA FILIÈRE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

Avec l'arrivée de la RE 2020, les FDES des produits de construction acier établies en 2016 sous l'égide de la RT 2012 par le Centre Technique Industriel de la Construction Métallique (CTICM) devaient être renouvelés.

Sur l'exercice précédent, gage de son engagement dans sa démarche environnementale et qualitative, la société CECOMETAL a répondu à l'appel du CTICM pour participer à la collecte de données d'exploitation de leur activité, pour l'élaboration de ces nouvelles FDES des produits acier : poutrelle, tube, cornière, rond plein, PRS, profil mince.

À travers un questionnaire complet, la société CECOMETAL a partagé les données d'exploitation de son activité :

- l'atelier de production : consommations énergétiques, production de déchets, taux de chute acier...
- les matières premières consommées : natures, quantités...
- les transports amont et aval : modes de transport, distances parcourues...
- le montage sur chantier : équipements de levage...

Sur la base de ce travail collaboratif compilant les données des différents constructeurs participants comme la société CECOMETAL, le CTICM a modélisé le cycle de vie total des produits acier à l'aide d'un logiciel spécifique. Les impacts environnementaux (réchauffement climatique, consommation d'énergie, pollution de l'eau, production de déchets...) ont été calculés.

Les FDES des produits ainsi élaborées ont été vérifiées et validées par un vérificateur tiers homologuant leurs mises à jour.

3.8 TABLEAU DES RISQUES, DES PLANS D'ACTION ET DES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Risques identifiés	Plan d'action	Indicateurs clé de performance	2019-2020	2020-2021	2021-2022
La santé et la sécurité des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer et prévenir les risques liés à la santé et la sécurité au travail Présenter les règles de sécurité pour les nouveaux collaborateurs Protéger les collaborateurs lors de l'épidémie de Covid-19 Former à la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre total d'accidents du travail avec arrêt : Taux de gravité des accidents du travail : Taux de fréquence des accidents du travail : Maladies professionnelles reconnues (hors intérim) : Nombre de sinistres routiers : 	<p>54</p> <p>3,45 %</p> <p>57,51 %</p> <p>1</p> <p>49</p>	<p>44</p> <p>3,94 %</p> <p>42,81 %</p> <p>0</p> <p>49</p>	<p>43</p> <p>4,77 %</p> <p>41,64 %</p> <p>0</p> <p>37,5</p>
La formation	<ul style="list-style-type: none"> Développer les talents Accompagner et favoriser la promotion interne – mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de collaborateurs formés : Taux des jours de formations dédiées à la sécurité : 	<p>259 soit 40 % de l'effectif</p> <p>43 %</p>	<p>266 soit 43 % de l'effectif</p> <p>71 %</p>	<p>227 soit 35 % de l'effectif</p> <p>69 %</p>
Les achats responsables et la sous-traitance	<ul style="list-style-type: none"> S'engager sur le respect des normes Prévenir les risques avec les sous-traitants 	<ul style="list-style-type: none"> Origine des fournisseurs : France UE (hors France) 	<p>97,16 %</p> <p>2,84 %</p>	<p>99,31 %</p> <p>0,69 %</p>	<p>98,84 %</p> <p>1,16 %</p>

Risques identifiés	Plan d'action	Indicateurs clé de performance	2019-2020	2020-2021	2021-2022
La satisfaction des clients	<ul style="list-style-type: none"> Renouveler la certification Qualibat Organiser la relation avec les clients 	<ul style="list-style-type: none"> Sinistres sur l'année : Ouverts : Fermés : Part du nombre de chantiers réalisés auprès de « clients récurrents » : 	<p>225</p> <p>176</p> <p>En cours de fiabilisation</p>	<p>170</p> <p>158</p> <p>51,11 %</p>	<p>154</p> <p>148</p> <p>45,37 %</p>
La sécurité informatique	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une charte informatique 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions sur le suivi global des projets SI : Nombre alertes informatiques : 	<p>48</p> <p>352</p>	<p>66</p> <p>3 528</p>	<p>64</p> <p>15 571*</p>
La digitalisation des métiers et des activités	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer le BIM Opter pour les tablettes numériques sur les chantiers Passer au zéro papier 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de collaborateurs opérationnels qui utilisent quotidiennement ou régulièrement un logiciel orienté conception technique ou chantier⁴ : Nombre de jours de formations dédiés aux outils numériques : Taux d'équipements en ordinateurs portables des collaborateurs (hors ouvriers) : Nombre de tablettes pour les services sur chantiers : 	<p>75</p> <p>67</p> <p>72 %</p> <p>11</p>	<p>117</p> <p>56,5</p> <p>76 %</p> <p>9</p>	<p>Indicateur écarté : comptabilisation non fiable</p> <p>55</p> <p>96 %</p> <p>64</p>
Les émissions de CO₂ et efficacité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> Diminuer les émissions de gaz à effet de serre en interne et en externe 	<ul style="list-style-type: none"> Taux des véhicules de tourisme et commerciaux avec une émission de CO₂ inférieure à 95g/km : Émissions générées par la consommation d'électricité et de carburant (tCO₂e) : 	<p>28 %</p> <p>2 562 tCO₂e</p>	<p>35 %</p> <p>2 412 tCO₂e</p>	<p>31 %</p> <p>2 349 tCO₂e</p>

*Un outil a été mis en place fin 2021 pour collecter ces données sur un périmètre temporel correspondant à l'exercice complet.



4
Actions en faveur
de l'économie
circulaire :
la prévention
des déchets

4 | ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Le secteur du bâtiment doit s'inscrire dans une logique de réemployabilité ou tout du moins de recyclabilité pour lutter contre l'épuisement des matières premières. La loi n°2020-105 du 10/02/2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire vise spécifiquement les déchets du bâtiment. Dans ce cadre, notre groupe a une responsabilité à prendre à son niveau dans la limite de ses périmètres.

Nos actions pour la gestion des déchets dans le cadre de l'économie circulaire :

Sur les chantiers labellisés (HQE, BREEAM, ...) nous effectuons la collecte et le recyclage des déchets :

- Bennes pour la collecte de l'acier, de l'aluminium, et du bois ;
- Tri des emballages plastiques ;
- Recyclage de la peinture ou des poussières d'acier.

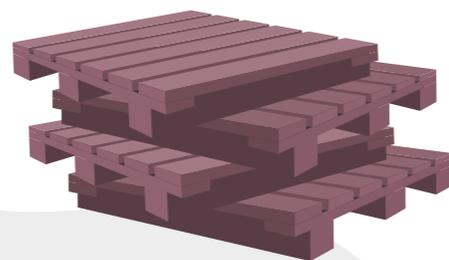
Depuis 2019, le groupe FACE en partenariat avec ses fournisseurs de matériaux isolants a mis en place un système de récupération des palettes visant à leur réutilisation. 14 147 palettes ont été récupérées sur l'exercice comptable 2021/2022 via 12 de nos structures sur 18 qui a une activité étanchéité.

OBJECTIF GROUPE

60 %

Le groupe FACE visait d'atteindre sur son exercice comptable 2020/2021 un taux de participation de 60 % des structures concernées afin d'augmenter la récupération de palettes. Si le taux de participation avait légèrement augmenté, l'objectif sur le précédent exercice n'avait pas été atteint, le taux s'élevant à 50 %.

La présentation de la DPEF 2020/2021 aux différents directeurs d'exploitations du groupe en mars 2022 a été l'occasion de recommuniquer sur l'objectif initialement fixé. Cette action de communication a eu le résultat escompté : sur le présent exercice, le taux de participation s'élève à 66 %.



Conformément à l'engagement pris dans la DPEF 2019/2020, après étude de différents partenaires sur le 1^{er} semestre 2021, une action pilote a été lancée le 1/09/2021 avec FACE ÎLE-DE-FRANCE, FACE ATLANTIQUE, FACE RHÔNE-ALPES et FACE AQUITAINE pour valoriser les déchets produits lors de nos phases de construction. Le groupe est en cours de réflexion pour étendre cette démarche à l'ensemble de ses structures. Parallèlement sur le présent exercice, une action spécifique a été mise en place pour recycler à 100 % les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) via des centres de démantèlement pour les structures qui en font la demande.



Des collaborateurs sensibilisés à la RSE :

Car les petits gestes comptent...

Les écogestes au bureau se multiplient et s'ancrent. Les sites ont adopté des bonnes pratiques en faveur de l'environnement :

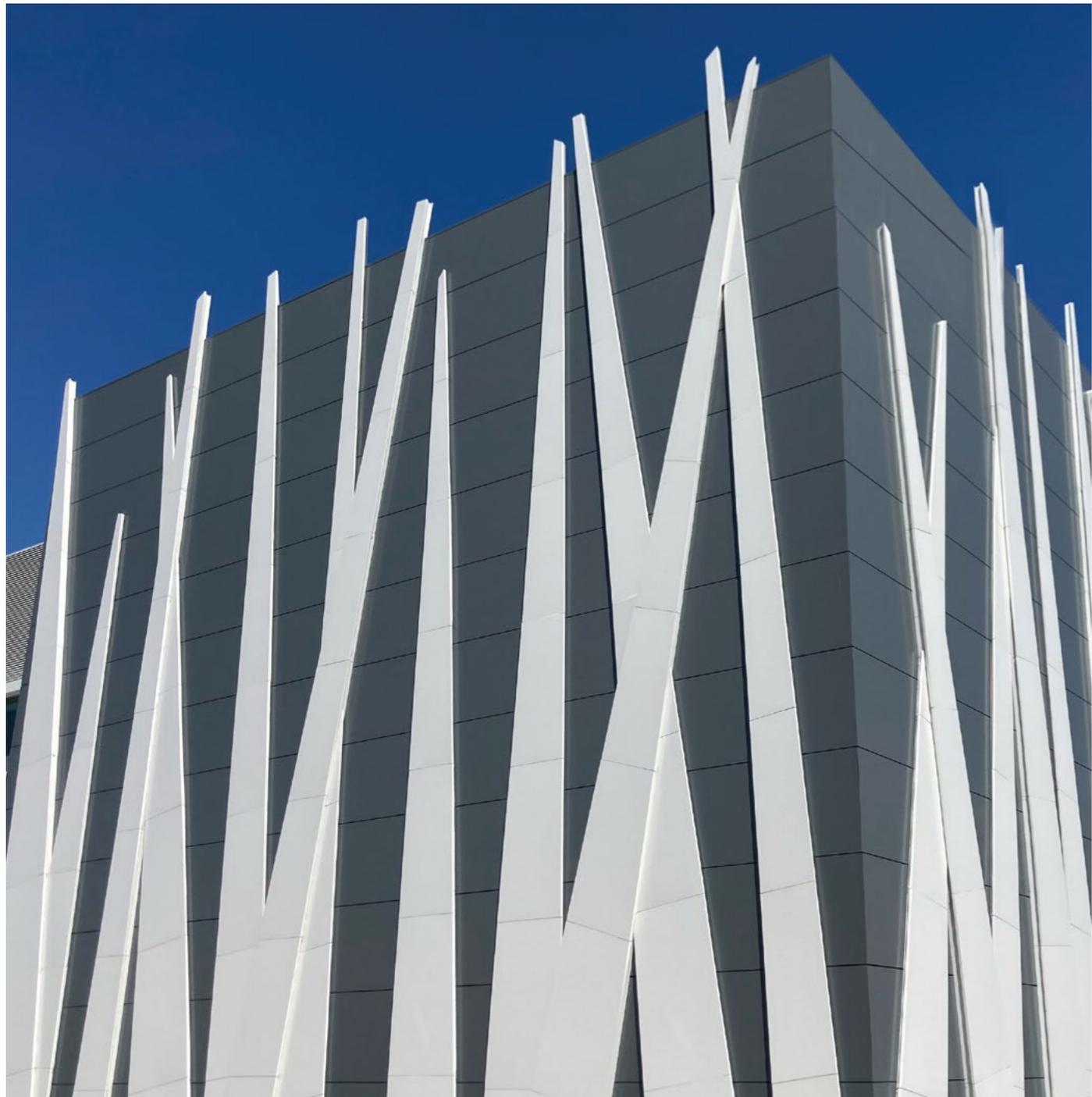
- utilisation de tasses, de gourdes et de cuillères réutilisables afin de remplacer les gobelets, bouteilles en plastique et touillettes jetables ;
- recyclage du papier, des capsules de café, des piles, des bouchons, des ampoules, des toners et des cartouches d'encre ;
- incitation à limiter le nombre d'impressions tout en privilégiant le noir et blanc.



... pour valoriser notre écosystème.

Depuis fin 2019, FACE ÎLE-DE-FRANCE poursuit le parrainage de 10 ruches. Sur 2022, c'est au tour de FACE CHAMPAGNE-ARDENNE d'installer 3 ruches sur son site. Cela permet de soutenir des apiculteurs qui agissent pour la sauvegarde des abeilles et au développement de nouvelles colonies.

Pour le plaisir des papilles, la récolte de miel est proposée aux collaborateurs des structures.



5 | MÉTHODOLOGIE ET INDICATEURS

Cette Déclaration de Performance Extra-Financière présente la démarche du groupe FACE en matière de responsabilité sociétale d'entreprise. Le groupe FACE a souhaité s'inscrire dans le prolongement de la DPEF des exercices précédents dans l'attente de la CSRD.

Le périmètre du groupe a évolué. L'implantation est désormais uniquement nationale et compte au total 27 sociétés dont 25 structures opérationnelles.

Le reporting couvre la période allant du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022.

Les résultats 2022 tiennent compte de toutes les entités du groupe et les indicateurs présentés sont représentatifs de la performance du groupe.

Sur l'exercice 2020, le groupe FACE a mené une analyse des enjeux (dont ceux à risque) par un benchmark. Un focus groupe a été réalisé avec les membres du Comité de pilotage RSE pour réaliser la notation interne. La notation externe est basée par un benchmark auprès d'entreprises comparables et du même secteur. Les politiques et diligences pour chacun des enjeux du groupe ont été collectés auprès des membres du Comité de pilotage. Un protocole de reporting présentant l'objectif, définissant les indicateurs et les modes de calcul des indicateurs a été diffusé à l'ensemble du groupe pour permettre une remontée d'informations homogène à l'aide d'un outil dédié co-construit avec un prestataire pleinement engagé dans la démarche.



Risques identifiés	KPI 2021-2022	Périmètre
La santé et la sécurité des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre total d'accidents du travail avec arrêt : 43 • Taux de gravité des accidents du travail : 4,77 % • Taux de fréquence des accidents du travail : 41,64 % • Maladies professionnelles reconnues (hors intérim) : 0 	Périmètre Groupe inclus les données d'EPC SOLAIRE sur la période du 1/04 au 30/09/2022
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sinistres routiers : 37,5 	
La formation	<ul style="list-style-type: none"> • 227 de collaborateurs formés soit 35 % de l'effectif • 69 % des jours de formation sont dédiés à la sécurité <p><i>Objectifs à atteindre en cours de réflexion pour l'année prochaine</i></p>	Périmètre Groupe inclus les données d'EPC SOLAIRE sur la période du 1/04 au 30/09/2022
Les achats responsables et la sous-traitance	<ul style="list-style-type: none"> • Origine des fournisseurs : France : 98,84 % UE (hors France) : 1,16 % <p><i>Objectifs à atteindre en cours de réflexion pour l'année prochaine</i></p>	Périmètre Groupe inclus les données d'EPC SOLAIRE sur la période du 1/04 au 30/09/2022
La satisfaction des clients	<ul style="list-style-type: none"> • Part du nombre de chantiers réalisés auprès de « clients récurrents » : 45,37 % 	Périmètre Groupe sauf SARTHE PLIAGE et FACE ALU, leurs clients étant uniquement les sociétés du groupe
	<ul style="list-style-type: none"> • Sinistres sur l'année : Ouverts : 154 Fermés : 148 	

Risques identifiés	KPI 2021-2022	Périmètre
La sécurité informatique	<ul style="list-style-type: none"> • 64 réunions sur le suivi global des projets SI • 15 571 alertes informatiques 	Périmètre Groupe sauf EPC SOLAIRE, FACE Aluminium
La digitalisation des métiers et des activités	<ul style="list-style-type: none"> • 55 jours de formations dédiés aux outils numériques • Taux d'équipements en ordinateurs portables : 96 % des collaborateurs (hors ouvriers) • Nombre de tablettes pour les services sur chantiers : 64 	Périmètre Groupe inclus les données d'EPC SOLAIRE sur la période du 1/04 au 30/09/2022
Les émissions de GES et efficacité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> • 31 % des véhicules de tourisme et commerciaux avec une émission de CO₂ inférieure à 95g/km 	Périmètre Groupe inclus les données d'EPC SOLAIRE sur la période du 1/04 au 30/09/2022

Autres informations devant figurer dans la Déclaration de Performance Extra-Financière : les informations relatives à ses engagements sociétaux en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable.

Le groupe FACE par ses activités, n'a pas d'impact ni de levier d'action concernant le bien-être animal, le gaspillage alimentaire ou l'alimentation responsable, équitable et durable.

Au titre des accords collectifs conclus dans les sociétés du groupe et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail :

- Régime collectif de prévoyance complémentaire « frais de santé » à effet du 1er janvier 2018
- Accord de participation du 27/06/2005 pour la société FACE ÎLE-DE-FRANCE
- NAO du 7/12/2020 pour la société CECOMETAL



6 RAPPORT VOLONTAIRE DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE DU GROUPE FACE POUR L'EXERCICE 2021-2022



Rapport de vérification volontaire
FACE Services Centraux
Route de la Varenne Jarcy,
94520 Périgny sur Yerres
Exercice clos le
30 septembre 2022

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant de FACE Service Centraux, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1055 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra financière relative à l'exercice clos le 30 septembre 2022 (ci-après la « Déclaration »).

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient à FACE Services Centraux d'établir les informations RSE suivantes :

- Taux de fréquence des AT
- Taux de gravité des AT
- Pourcentage de l'effectif formé
- Nombre d'alertes informatiques
- Nombre de jours de formation aux outils numériques
- Taux d'équipement en ordinateur portable
- Véhicule inférieur à 95 téq CO₂

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé exprimant une conclusion sur :

- la sincérité des informations RSE pour la Déclaration de performance extra-financière, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la sincérité des Informations :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons consulté des sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - > Apprécier la cohérence des indicateurs ;
 - > Corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes⁵
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Nous avons mis en œuvre pour les indicateurs que nous avons considéré les plus importants⁵ :
 - > des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - > des tests de détail pour les indicateurs sur la base d'une revue documentaire, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes et se sont déroulés entre septembre 2022 et janvier 2023.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

COMMENTAIRE

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, le processus de reporting doit être fiabilisé au niveau du contrôle interne.

Fait à Toulouse, le 24 janvier 2023

**L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT
SAS CABINET DE SAINT FRONT**

Pauline de Saint Front,
Présidente

SAS CABINET DE SAINT FRONT

3 rue Brindejonnac des Moulinais - 31500 Toulouse
Tél. : 05 61 24 74 40 - www.cabinetdesaintfront.fr - e-mail : secretariat@cabinetdesaintfront.fr
Cabinet de Saint Front, cabinet spécialisé en Développement durable
N° SIRET : 494 642 978 00014 - CODE NAF / 7022Z
Société anonyme par actions simplifiée - Capital de 8 800,00€

⁵ Liste des indicateurs ou informations qualitatives que nous avons considérés les plus importants : - Taux de fréquence des AT - Taux de gravité des AT - Pourcentage de l'effectif formé - Nombre d'alertes informatiques - Nombre de jours de formation aux outils numériques - Taux d'équipement en ordinateur portable - Véhicule inférieur à 95 téq CO₂



FACE SERVICES CENTRAUX

Route de Varennes-Jarcy
94520 Périgny-sur-Yerres
contact@face-sa.fr

www.face-sa.fr